

La Gazette

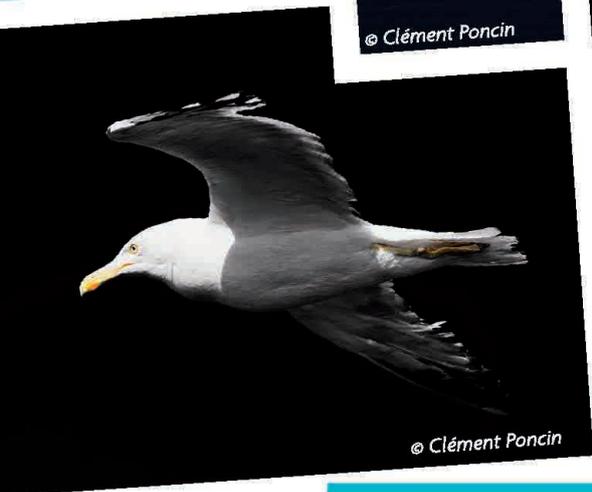
DE L'ÎLE-AUX-MOINES



Réunion publique
du 16 octobre 2021.



© Clément Poncin



© Clément Poncin

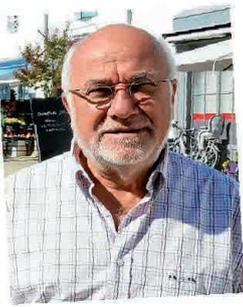
Coucher de la pleine lune
du 19 novembre 2021 sur
le dolmen de Pen Hap.



© Hervé Crequer



© Clément Poncin



Nous voudrions tous faire abstraction de ce virus entré dans nos vies en mars 2020 et crier fort que la page est tournée. Il n'en est rien et nous devons prendre en compte sa survivance, voire sa sourde menace. Mais peut-on vivre comme avant? Ou devons-nous prendre en compte les changements constatés?

Encore plus qu'hier, notre île est devenue outrancièrement chère. L'argent qui fait défaut à certains, semble couler à flot chez d'autres. Les transactions peuvent donner le tournis tant l'immobilier atteint des prix déraisonnables. L'aspiration compréhensible à détenir un pied à terre ne semble pas avoir de limite. L'achat d'un bien sûr l'île peut se transformer en un investissement rentable. L'on ne peut que déplorer d'assister, impuissants, à la fermeture des transactions aux jeunes actifs désireux de construire leur vie sur l'île. Même les logements dont la construction avait été aidée pour la fixation d'îlois permanents sont vendus pour être transformés en résidences secondaires, voire en logements de location pour courts séjours.

Pourtant, notre île, comme toutes ses consœurs, est un espace contraint où l'occupation du sol atteint ses limites.

Nous dénombrons aujourd'hui quelques 906 résidences secondaires pour 333 résidences principales, soit des taux respectifs de 74,26 %. La préservation de notre identité ne peut sans doute pas aller plus loin au risque de se déliter. La collectivité municipale veille et veillera à ce que cet équilibre soit préservé et que la création de nouveaux logements n'exclut pas les personnes qui font le choix de vivre ici à l'année. Nous nous félicitons que la municipalité ait voté en 2014 l'obligation aux promoteurs immobiliers de réserver 20 % de leurs programmes aux logements locatifs.

Vivre dans un endroit exceptionnel exige des efforts de chacun pour l'entretenir, le protéger. Il n'y a pas de petite initiative et à notre endroit chacun de nous détient sa part de responsabilité. Celle de l'entretien de sa propriété, de ses abords de son fleurissement, mais aussi de l'espace public. L'heure est à la responsabilité et, comme hier, à l'appel au civisme.

Préserver, entretenir l'espace exige aussi que l'on économise nos ressources en eau, en électricité. Elles ne sont pas inépuisables même si leur acheminement sous-marin nous en donne l'illusion... Le « Roi Stevan », mendiant originaire du pays de Grand-Champ vivait au XVIII^{ème} siècle et passait de maison en maison pour quêmander sa pitance contre des prédictions. À l'Île-aux-Moines, il aurait annoncé que viendrait un jour où l'on paierait pour avoir de l'eau. Aujourd'hui, les coûts de sa production, de son traitement, de sa distribution, du traitement des eaux usées pèsent plus lourd, chaque année, dans le budget des ménages. Nous avons de quoi nous élever contre le gaspillage de son utilisation pour arroser, remplir une piscine à moins de 100 mètres de la mer!... La récupération des eaux de pluie qui était la fonction de nos citernes familiales mérite d'être remise à l'ordre du jour, comme l'exploitation des fontaines dont

l'île est pourvue. Les besoins de la commune seront en partie couverts par l'installation d'une cuve de 3 000 litres qui accueillera les eaux de toiture de l'ombrière.

La fée électricité que nous avons accueillie dans les années 60 nous a installé dans une consommation sans borne. Ici, comme ailleurs, nous ne semblons pas toujours convaincus de la maîtrise de son utilisation. La coupure du réveillon de l'an passé a mis en évidence une insuffisance de notre réseau, mais a surtout été une illustration des conséquences d'une arrivée massive d'habitants dans des maisons froides, mal isolées, où l'on a eu besoin de préparer la soirée de fin d'année... L'on n'est certes plus à l'heure du dîner, en tête à tête au coin du feu, de la bouillotte dans le lit froid, de la lumière de la chandelle, sans recours aux moyens de communication, à des appareils énergivores; mais pour autant, tentons de veiller à limiter notre consommation et d'innover dans sa production. La responsabilité de la collectivité est de montrer l'exemple. C'est le sens de la construction de l'ombrière qui va permettre de produire l'équivalent de la consommation électrique de tous les bâtiments communaux. C'est le sens de la réflexion menée sur la mobilité douce, celle qui privilégie des moyens adaptés à notre petit territoire et à la préservation de sa qualité de vie. Forts du constat de l'impossibilité

d'accéder aux demandes de détention de voiture pour chacune des 1 200 maisons de l'île, il nous faut chercher des solutions. Un service privé de transport, capable de faire travailler un ou des entrepreneurs locaux se justifie pleinement comme l'accès pour tous à un transport collectif. La loi répartissant les compétences entre les collectivités a retiré la compétence « transports » de l'échelon communal et l'a transférée à l'agglomération. C'est donc celle-ci qui élabore un plan applicable à notre situation particulière.

Pour autant, n'attendons pas que la solution à nos problèmes soit apportée de l'extérieur. Nous continuerons à favoriser la mutualisation des véhicules entre particuliers et développons deux expériences de véhicules partagés: le Carricolo et le Désomin. Le premier est en fonctionnement depuis deux mois pour apporter des solutions de déplacements aux personnes âgées de plus de 75 ans domiciliées fiscalement (impôts sur le revenu) sur l'île. L'originalité de cette proposition réside au fait que ce service, coordonné par le Centre Communal d'Action Sociale, est assuré par une brigade de vingt chauffeurs bénévoles. La seconde acquisition est celle du « Désomin » (le dégourdi, le débrouillard en langage îlois) est un véhicule deux places équipé d'un plateau permettant le transport de paquets encombrants. Il sera mis en auto-partage entre tous les habitants de l'île qui le réserveront par le biais d'une plate-forme internet.

Devant une situation inacceptable, il est courant de répondre par l'interrogation « Que fait la Mairie? » Ces quelques lignes ont l'ambition de vous partager le fruit de la réflexion et des pistes de travail de vos élus. À chacune et chacun d'entre vous, l'équipe municipale, les agents communaux souhaitent une bonne année 2022.

Philippe Le Bérigot

*Mais que fait
la Mairie ?*

Geneviève Asse, une pleine vie de peintre

© Galerie Laurentin, Paris

Le 11 août dernier, Geneviève Asse, 98 ans, grande figure de l'art contemporain, s'est éteinte à Paris. Native de Vannes, elle avait acquis une maison à l'Île-aux-Moines en 1987 où elle venait régulièrement se ressourcer et retrouver les lumières du Golfe qui ont accompagné son enfance.

Il serait réducteur de ne voir en elle que l'artiste du célèbre « bleu Asse », même s'il a été le fil conducteur de son œuvre. Connue pour ses peintures qui ont fait l'objet de rétrospectives à Paris, Oslo, Genève et New York, elle l'est moins pour ses dessins et ses gravures qui pourtant sont en harmonie profonde avec son « écriture » de peintre et qui en font une artiste singulière. C'est une personnalité bien plus complexe et complète que l'on découvre au fil de ses œuvres, en retraçant ses expositions et en relisant les entretiens qu'elle a accordés à sa compagne Silvia Baron Supervielle. « *La peinture est mystère, disait-elle en se refusant à intellectualiser sa démarche. J'ai du mal à expliquer ce quelque chose qui est à moi et que je donne* ».

J'ai eu le bonheur de la rencontrer à plusieurs reprises à Paris et à l'Île-aux-Moines, pour préparer un portrait réalisé pour le journal *La Croix* paru le 13 septembre 2003.

En relisant ce texte dans lequel elle se livre, il m'a semblé qu'il serait vain de tenter une approche qui pourrait s'avérer plus superficielle. Elle avait alors 80 ans et revenait avec lucidité,

rigueur et une grande sincérité sur son parcours de vie. En voici les principaux extraits :

« *Voyez-vous, là ce sont des carnets. J'aime beaucoup les carnets.* » Les carnets de Geneviève Asse, recueils de lignes, de couleurs, sont-ils des balises qui éclairent son chemin ou des bouts d'essai qui l'aident à aller plus loin ? Elle appelle cela des entractes, des pauses ou encore des respirations, et en parle presque timidement, comme des objets qui se sont détachés d'elle. En quelques mots pudiques et retenus elle n'a pas dit

grand-chose, mais elle a laissé deviner. Ce n'est pas une artiste de la parole, c'est une artiste de la matière pour qui le faire importe beaucoup plus que le dire.

Quelques-uns de ces carnets sont disposés sur des tables dans l'atelier de sa maison de l'Île-aux-Moines. Ce grand espace libéré pour la peinture en occupe tout le grenier. Les six fenêtres mansardées donnent une lumière abondante à toute heure du jour. Sur des planches reposant sur des tréteaux, des tubes de bleu, des toiles, des morceaux de papier, des essais et des pinceaux soigneusement rangés. Geneviève Asse y revient chaque

*Je ne fais « qu'un » avec cette couleur.
Il y a une sorte de paix. Les bleus
s'harmonisent avec le geste et la matière...*

Composition, 1998, huile sur toile signée et datée « Asse 98 » au dos, 38 x 55 cm.

En couverture: Composition, 1991, huile sur toile signée et datée « Asse 91 » au dos, 162 x 97 cm.

été. Sa maison lui ressemble. Les pièces sont sobrement décorées de quelques meubles anciens posés sur des parquets cirés. Sur les murs blancs, quelques toiles de grande dimension, les siennes. L'ensemble dégage une impression de sérénité. La paix du petit jardin de curé entouré de murs, véritable oasis de paix et de lumière offre un contraste saisissant avec l'animation qui règne sur la placette voisine, au cœur d'une île envahie chaque été par des milliers de touristes. Geneviève Asse aime les herbes folles et les arbres fruitiers aux formes libres, et c'est comme si elle avait passé un pacte avec cette maison de capitaine et son jardin achetés en 1987. Chacune vit sa vie sans empiéter sur le domaine de l'autre. Elle y trouve la lumière sans cesse renouvelée du golfe du Morbihan, un lieu de repos et d'inspiration à deux pas, à vol d'oiseau, de la maison de son enfance au Bonnervo dans la presqu'île de Rhuys.

Les livres, la nature et la guerre

Pour approcher cette personnalité originale, il faut l'écouter parler de son enfance. Autant elle répugne à expliquer sa peinture, autant elle est diserte sur sa jeunesse qui a nourri sa vie intérieure et l'a préparée à une vocation de peintre très tôt révélée. Nés à Vannes, Geneviève et Michel, son frère jumeau, sont élevés par une grand-mère humaniste. De cette enfance, elle parle comme d'une période d'intense liberté qui va compter dans sa vie *« Ma grand-mère était une républicaine convaincue ce qui n'était pas très bien vu à l'époque en Bretagne. Cultivée, altruiste, elle nous laissa une très grande liberté. »* Geneviève Asse et son frère en profitent pour aller courir dans la nature qu'elle dit *« superbe, vaste et sans limites »*. Dans cette Bretagne aux ciels changeants, naissent deux passions, celle de la lumière qui accompagne toute son œuvre, et ses premiers essais de gravure qu'elle fait à l'aide de pierres pointues sur les rochers. Elle est fascinée par la visite du cairn de Gavrinis, dans le golfe du Morbihan. Son autre source d'inspiration sera la bibliothèque de la maison de Bonnervo où, avec son frère, elle a le droit de tout lire. Elle s'en imprègne. *« On avait comme territoire la nature et une vie intérieure assez intense. »* Élevée *« dans le silence »* elle accorde à sa petite enfance une place de choix. *« En fin de compte, dit-elle, on transporte toujours son univers, ses images, ce que l'on a pris dès le plus jeune âge. »* Peut-être tient-on avec cet amour des livres, la clef d'entrée d'une œuvre où le trait est toujours présent, même lorsqu'il s'agit de peinture. À 10 ans, changement de décor, elle rejoint sa mère à Paris, *« On était comme des émigrés et on vivait sans grands moyens. »* Les habitudes prises en Bretagne ne s'oublient pas. Elle continue à être cette enfant curieuse de tout qui va au théâtre, au cinéma, au music-hall, fréquente assidûment le Louvre où elle découvre les natures mortes de Chardin et sa recherche de la lumière. C'est une révélation. Cette économie de moyens qu'elle décèle dans l'œuvre du peintre est une invite à suivre sa voie. *« Au fond, dit-elle, dès l'âge de 13-14 ans, j'ai su que je serai peintre. »* Elle suit



© Frère Marc Chauveau

Composition, Geneviève Asse au couvent de la Tourette, 2010.

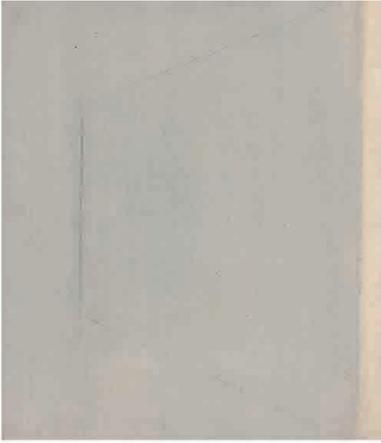
les cours des arts décoratifs en 1940, période d'occupation qui va se révéler déterminante. Dans le livre d'entretiens qu'elle accorde à Silvia Baron Supervielle⁽¹⁾, elle raconte que tout en fréquentant le milieu artistique – sur les conseils d'Othon Friesz elle partage l'atelier d'un groupe de jeunes peintres, rue de la Grande Chaumière – elle a ressenti l'humiliation de l'occupation et décidé de s'engager contre l'occupant dans les forces françaises de l'intérieur. En 1943 – elle a alors tout juste 20 ans – elle s'inscrit à la Croix Rouge automobile pour devenir conductrice ambulancière. C'est une plongée d'un an dans la guerre qui la conduira au sein de la première division blindée (l'armée d'Afrique) jusqu'en Allemagne pour y chercher les déportés du camp de Terezin. *« Cela m'allait très bien, cette armée composite faite de gens de couleurs et de religions différentes, cela correspondait à ce que je ressentais profondément contre le racisme et l'antisémitisme. »* Elle y découvre l'aventure et la fraternité. Elle recueille des blessés, des mourants et, bouleversée, des rescapés du camp de Terezin où vient de mourir le poète Robert Desnos qu'elle avait rencontré à Paris. Elle risque sa vie à tout moment, partage la vie d'hommes et de femmes dont elle admire le courage. Décorée de la croix de Guerre, elle sort grandie de cette épreuve et en conserve un sens aigu de la justice et de la générosité *« Aujourd'hui encore, dit-elle, je suis pleine d'admiration pour tous ces jeunes qui s'engagent dans des missions humanitaires. »*



© Galerie Laurentin, Paris

Une quête intense de la lumière

Même si elle a emmené avec elle ses carnets de croquis, cette période sera sa seule infidélité à la peinture, sans pourtant avoir jamais cessé d'être peintre. *« On n'est pas peintre pour une heure. On est peintre pour la vie, dit-elle »*. Geneviève Asse trace seule sa voie mais les débuts ne sont pas faciles. *« Ce qui a compté, pour moi, c'est d'avoir croisé des gens qui ont cru en moi et m'ont encouragée, reconnaît-elle. »* Jean Bauret, qu'elle rencontre avant la guerre est un industriel du textile, collectionneur et mécène avisé,



Composition, 1973, huile sur panneau
signé en bas à gauche et daté au dos,
27 x 22 cm.



© Galerie Laurentin, Paris

Composition, 1953, 35 x 27 cm.

il remarque ses toiles. Chez lui, elle retrouve des musiciens, des écrivains et des peintres : Samuel Beckett, Nicolas de Staël, Lanskoj. Avec Poliakoff, elle réalise des maquettes pour tissus que lui commande Jean Bauret. Elle fait la connaissance de Georges Braque qu'elle admire profondément, illustre des livres d'André du Bouchet, André Frénaud, Samuel Beckett, Yves Bonnefoy, se lie avec l'éditeur Pierre Lecuire avec lequel elle fera plusieurs livres. Elle accorde une grande importance au travail réalisé avec les poètes. « *Lorsque je travaille pour le texte d'un auteur que j'aime, écrit-elle, plus que le lire, je le ressens et j'essaie de l'accompagner. Mon écriture abstraite tente de résumer la poésie, d'en être l'écho. Je m'attache à construire entièrement les livres que je réalise avec des poètes.* » Soit elle grave, soit elle dessine, soit elle peint mais elle ne fait jamais tout cela à la fois et pourtant ces expressions artistiques se répondent et se complètent dans son œuvre. « *C'est quelqu'un qui écrit sans mots pour aller vers quelque chose, sans jamais sacrifier son métier* » dit d'elle son amie Silvia Baron Supervielle. Cette phrase, un peu énigmatique résume bien tout le « mystère » d'une artiste qui a fait de sa vie un sacerdoce au service de l'art. Son dessein, comme sa peinture est une construction de l'espace, des formes et des volumes inspirée par la lumière, mais avant tout une recherche constante qui ne s'arrêtera jamais. On la dit peintre abstraite, elle récuse le terme. « *Pour moi, explique-t-elle, abstrait ou figuratif ne veut rien dire. C'est de la peinture, c'est tout.* » et c'est un travail de longue haleine qui se construit au prix d'un travail constant et assidu. « *Ma recherche fait partie d'un monde intérieur. Je suis peintre du silence, c'est comme un chemin de lumière. Bien souvent, les gens me disent que cela leur apporte quelque chose. Ils s'arrêtent devant mes toiles, ils reviennent, ils essaient de comprendre. Je pense que les gens peuvent entrer dans cette peinture* » Pas toujours très facilement. Plutôt solitaire, exigeante avec elle-même et sans doute avec les autres, Geneviève Asse ne cherche pas à plaire et peut fermer sa porte pour se préserver et se consacrer entièrement à son travail. Ses tableaux monochromes, parfois immenses, dominés par le bleu, éclairés d'une ligne fugitive, trait d'union ou déchirure, sont autant de recherches intérieures qu'elle

« On n'est pas
peintre pour une heure.
On est peintre
pour la vie »

Où peut-on voir les œuvres de Geneviève Asse en Bretagne ?

Geneviève Asse offre en 2012, 12 peintures datées de 1972 à 2010, 3 huiles sur papier, un livre de bibliophilie, *Cahier Océanique*, illustrant un texte d'Anne de Staël, des gravures et des archives personnelles au musée de la Cohue à Vannes. La conservatrice Marie-Françoise Le Saux ayant organisé plusieurs expositions et noué une relation de confiance et d'amitié avec Geneviève Asse, cette dernière a souhaité que sa ville natale puisse bénéficier d'un fonds important. Le musée y a consacré sa salle haute d'une surface de 250 m² qui par son jeu de lumières naturelles met en valeur les toiles de l'artiste et propose un parcours passionnant sur sa vie et son œuvre.

On peut découvrir quelques œuvres monumentales au musée des Beaux-Arts de Rennes ainsi qu'au musée de Quimper. Ses peintures sont également présentes dans les galeries Oniris (Rennes) et Laurentin (Paris).

se refuse à expliquer. Lorsqu'on lui demande s'il s'agit d'une quête spirituelle, elle se contente de dire qu'elle est croyante et revendique cette ascèse de la lumière comme une approche de spiritualité mais elle n'en dit pas plus. Lorsqu'un visiteur lui dit qu'elle est « peintre de l'âme » elle en est flattée, mais n'en laisse rien paraître. « *J'aime peindre jusqu'à l'extrême de l'œil, c'est-à-dire jusqu'au plus aigu*, dit-elle. » Cela explique son goût pour la gravure, son attirance pour le bleu qui « élève » ses toiles et dont elle dit de belles choses. « *Je ne fais « qu'un » avec cette couleur. Il y a une sorte de paix. Les bleus s'harmonisent avec le geste et la matière. La couleur me conduit. J'y déploie mon travail à mesure qu'elle se répand. Avec le bleu, je franchis les formats, je ne gagne pas un ciel mais une dimension plus vaste.* » On la sent heureuse de cette communion mais là encore, elle n'en dira pas plus. Elle cherche la lumière jusqu'à l'absolu et, au détour d'une phrase, avoue son admiration pour les cisterciens, laisse transparaître sa quête de dépouillement, le plaisir qu'elle a pris à réaliser des vitraux avec Olivier Debré pour la collégiale de Lamballe et rêve d'en réaliser d'autres. Ce qui est frappant chez cette artiste, c'est son authenticité et la constance d'une recherche qui l'a menée à la construction d'une œuvre qu'elle poursuit sans relâche. (...) « *ce qui compte, dit-elle, c'est la curiosité et la passion. Est-ce qu'on peut encore aujourd'hui comme je le faisais dans ma jeunesse s'asseoir aux terrasses de café à Paris et engager la conversation avec des inconnus, questionner, montrer des dessins ? Je n'en suis pas sûre mais il faut essayer, il faut rester curieux de tout.* »

Jean-Luc Poussier

1) Un été avec Geneviève Asse, par Silvia Baron Supervielle. Éditions L'échoppe (Paris).

Centre de loisirs



Souvenirs d'été.

Fin de saison 2021

Petit rappel : le centre de loisirs est accessible à tous les enfants de 4 à 16 ans. Il ouvre les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf à Noël).

Le mercredi, l'accueil est ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour les enfants dont les parents travaillent, une garderie est ouverte le matin et le soir.

Le centre est fréquenté par les Îlois qui peuvent pratiquer du bricolage, des ateliers sportifs ou plein d'autres choses.

Une animatrice diplômée et Anne-Cécile Joubaud, encadrent les activités des enfants.

Ils sont entre 4 et 8 à fréquenter notre petite structure plus ou moins régulièrement.

Depuis septembre 2021, nous avons pu proposer, pour leur plus grand plaisir, des activités sur le continent. Souhaitons que nous puissions le faire de façon pérenne dorénavant.

Sortie patinoire

Cet été, le centre de loisirs a accueilli plus d'enfants que l'année dernière. Ce sont 245 jeunes qui ont pu participer aux activités mises en place par des animateurs diplômés ou en cours de formation.

Cet été, l'équipe était composée de: Fleur, Marianne, Louis-Jean et Edern au mois juillet et de Manoli, Méline, Élissa, Yoen et Florestan, au mois d'août.

Ils étaient 8 sur l'ensemble de la saison à avoir mis leurs compétences, leur bonne humeur et leur gentillesse au service des enfants.

Grâce à eux, les jeunes (ou moins jeunes) vacanciers ont pu s'ouvrir à de nouvelles disciplines telles que la magie ou l'escrime. Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser

...Nous avons pu faire une sortie sur le Crialeis.

de grandes sorties sur le continent. Malgré tout, l'ensemble de l'été s'est bien passé et la fréquentation a été bonne.

Grâce à l'Association pour un Sinago Îlois (APSI) nous avons pu faire une sortie sur le *Crialeis*, pas très ventée mais sympa. Cette année, des stages de natation ont été organisés sur la plage et ils ont connu un certain succès malgré les aléas de la météo.

Les stages de tennis, de voile, de foot, de cirque ont également répondu aux attentes des enfants.

Pour la Toussaint

L'équipe d'animation était composée de Christiane Nevo et Anne-Cécile Joubaud.

Les activités proposées ont beaucoup plu, et ce sont 61 jeunes qui ont fait vivre le centre. Évidemment la sortie au Laser Game pour les grands et à Yakapark pour les plus jeunes, a été le point phare de ces vacances.

Nous avons eu beaucoup de participants lors de la chasse aux fantômes, du rallye photo, de l'atelier scientifique et du roller (entre autres).

Le défilé d'Halloween a réuni 20 enfants qui sont tous repartis avec les poches bien pleines. Merci d'avoir ouvert vos portes!

Les activités proposées par Profession Sport 56, Far Ouest Skateboard et Olivier Grigny, professeur de tennis, ont été très appréciées par les petits et grands.

Merci enfin au personnel communal, aux élus, aux parents, d'être présents, de nous soutenir, de nous aider parfois lorsque nous avons besoin d'eux.

Voilà, l'année 2021 s'achève déjà et nous vous donnons rendez-vous en 2022.

Le service jeunesse vous souhaite à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année et surtout une très bonne santé!

Prenez soin de vous et de vos proches.

Merci à tous, à bientôt!

Christiane Nevo, Anne-Cécile Joubaud



Souvenirs de la Toussaint.

EHPAD

Petite rétrospective de la vie de la résidence Léon Vinet depuis le début de l'année



Janvier 2021

Arrivée de Nadège Boixel, nouvelle directrice. Après 23 années passées en qualité de responsable des services administratifs et des ressources humaines à l'Ehpad de Quiberon, elle remplace Adeline Rolland qui a souhaité changer d'orientation professionnelle. Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Février

Vaccination anti-Covid (vaccin Pfizer) pour les résidents et le personnel volontaire.

Mars

La résidence accueille régulièrement des stagiaires. C'est un devoir de transmission de connaissances et de compétences pour les jeunes générations. En mars, nous avons accueilli Ewen Ad-Hat, élève de terminale Bac Pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne).

Avril

Mise en place d'un atelier jardinage avec les résidents. Fraisiers, courgettes, radis, ciboulette, menthe, rosiers et géraniums ont poussé et orné la terrasse de la résidence.

Nous avons également accueilli en stage Charlotte Montoriol, dans le cadre d'une évaluation en milieu professionnel.

Mai

Notre prestataire de restauration, la société API restauration, offre régulièrement des animations sur différents thèmes. Le 25 mai, les résidents ont pu faire un petit voyage autour du Monde « en chansons » grâce à une prestation déguisée.

La résidence a accueilli Coralie Quigna en 1^{ère} année ASAP (aide et services à la personne) et Annaëlle Le Bourlout en 1^{ère} année d'études d'infirmière.

Juin

La résidence fête Mme Simone Lethu, originaire de l'Île-aux-Moines, centenaire de l'Ehpad et doyenne de l'île. Étaient présents ses deux fils, leurs épouses et

M. Le Bérigot, Maire et Président du conseil d'administration. À cette occasion, Éric Le Coheleach, notre cuisinier, a réalisé un magnifique fraisier. Un ouvrage sur l'Île-aux-Moines a été offert par la municipalité à Mme Lethu. La résidence a offert un beau bouquet de fleurs et l'occasion de partager avec ses enfants, l'ensemble des résidents et le personnel, un agréable moment de convivialité.

En juin, nous avons également accueilli en stage Esther Roget, élève de seconde Bac Pro ASSP domicile (Accompagnement, soins et services à la personne).

Juillet

Des sorties sur l'île ont été organisées sur toute la période estivale. Le 22 juillet, a eu lieu un thé dansant animé par Brigitte Poussin (offert par API restauration).

Août

Le 24 août, les résidents ont pu chanter et danser sur le thème des « années cabaret » grâce à l'intervention de Mr Patrick Couton (offert par Api restauration).

Septembre

Les résidents, le personnel et les intervenants de l'Ehpad s'engagent auprès du Téléthon dans sa campagne 2021.

Le 29 septembre s'est déroulé :

le rappel vaccinal pour les résidents volontaires de la résidence

le scrutin pour le renouvellement du conseil de la vie sociale. Cette instance est obligatoire. Elle est composée de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement. Le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Octobre

La téléconsultation, en partenariat avec le GCS e-Santé et l'équipe mobile gériatrique du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, se met en place sur la résidence.

L'arrivée de l'automne a été également l'occasion d'organiser une cueillette de pommes du jardin de l'Ehpad par les résidents. Un atelier épluchage, confection de compotes et de



gâteaux aux pommes a été réalisé par les résidents pour le goûter.

Le 7 octobre a eu lieu la 1^{ère} réunion d'installation du nouveau conseil de la vie sociale.

Novembre

La résidence réouvre ses portes librement aux familles et visiteurs, exclusivement l'après-midi à partir de 14h et ce toute la semaine (week-end compris).

Le passe sanitaire, l'enregistrement sur le registre à l'entrée et le port du masque à l'intérieur de la structure restent obligatoires pour accéder à la résidence.

Décembre

Le repas de Noël des résidents se déroulera le jeudi 17 décembre en présence des membres du conseil d'administra-

tion et du conseil de la vie sociale. Comme chaque année, le Comité des Fêtes de l'Île-aux-Moines offre des huîtres pour le repas des fêtes de fin d'année. Elles sont très appréciées des résidents.

Nadège Boixel, directrice de l'EHPAD

Le carricolo îlois



Le service mobilité de l'Île-aux-Moines à destination des Îlois de 75 ans et plus.

Qu'est-ce que c'est ?

Le Carricolo îlois est un service gratuit de navette mis en place par la municipalité de l'Île-aux-Moines en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Il permet aux usagers de se rendre au centre bourg (mairie, pharmacie, médiathèque, La Poste...), chez le médecin, au port (liaisons maritimes vers le continent en concordance avec le réseau de bus KICEO de GMVA).

Il a également vocation à entretenir et faciliter le lien social en permettant l'accès aux visites à l'EHPAD ainsi que celles des proches et amis sur l'île.

Pour qui ?

Le Carricolo îlois est destiné uniquement aux seniors autonomes de 75 ans et plus, fiscalement enregistrés sur l'île (au regard de l'impôt sur les revenus).

Comment ?

Le Carricolo îlois se déplace uniquement sur l'île et sur réservation le :

- Mercredi de 7h45 à 11h30 et de 13h15 à 16h45
- Jeudi de 13h15 à 16h00

- Vendredi de 7h45 à 11h30 et de 13h15 à 16h

Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Comment réserver ?

Le Carricolo îlois se réserve le mardi matin de 9h à 12h, auprès du secrétariat du CCAS en appelant au 02 97 26 37 26. Un justificatif fiscal et une fiche d'inscription sont à fournir lors de la 1^{ère} réservation au secrétariat du CCAS (EHPAD « Résidence Léon Vinet » - Rue de l'Église - 56780 Île-aux-Moines).

Vaccination

Acte III

En septembre, le gouvernement recommande une troisième dose pour les personnes âgées, vulnérables, vaccinées depuis plus de 6 mois.

Aussitôt, les Îlois se manifestent pour savoir si une séance de vaccination similaire aux précédentes va avoir lieu sur l'Île.

Dans le même temps, le maire – en contact avec l'agence régionale de santé, le préfet et le SDIS – a confirmation qu'il y aura effectivement une opération de vaccination sur l'Île.

Les pensionnaires de l'EHPAD seront vaccinés le 29 septembre sur place.

La date de la troisième dose pour les Îlois concernés est fixée au 9 novembre.

Avec la même organisation que pour les deux premières doses et le concours du maire, du personnel communal, des pompiers, de la réserve communale de sécurité civile et des infirmiers et des infirmières, 122 doses dont 14 à domicile ont été administrées.



Pour qui en avait besoin, le Carricolo îlois était à disposition et a rempli ses fonctions.

Mais bien sûr, le point fort de la journée reste la salle de repos où tout le monde a eu plaisir à se retrouver devant un café, un thé et un morceau de far. Merci Loïc !

À quand la 4^e dose ?

Maryse Cohen

Conservatoire du Littoral



Un parking à vélos pour la pointe du Nioul

La pointe du Nioul est une de ces parties de l'île souffrant d'un engorgement estival en raison de l'étroitesse des lieux. De plus, depuis l'ouverture du chemin côtier, un certain nombre de promeneurs cherchent à rejoindre le sentier côtier depuis la route centrale, entraînant des divagations sur des propriétés privées et causant par la même occasion un piétinement sur des espaces naturels fragiles.

Face à cela, il a été nécessaire de revoir l'organisation de l'accès à cette partie de l'île. Ainsi, un parking à vélos a été aménagé à l'entrée de la pointe, permettant aux promeneurs d'y laisser leurs cycles afin de faire le tour à pied par le sentier côtier. La route sera fermée aux cyclistes, ceci afin de répondre aux désordres engendrés par le flot de vélos s'y engouffrant au plus fort de la saison.

Un panneau a été placé à l'entrée du parking afin d'apporter un minimum d'information sur ce site magnifique, mais sensible.

Amélioration du chemin côtier dans le Vran

Le sentier côtier dans la baie du Vran présente l'inconvénient l'hiver d'être difficilement praticable par endroits. En effet, des passages en cuvette ou la croisée avec des fossés peuvent rendre certains secteurs boueux. Des aménagements vont avoir lieu durant l'automne, afin d'améliorer le parcours. Ainsi, un certain nombre de buses inefficaces ont été remplacées par de petites passerelles. Vers la croix de Kerno, c'est un platelage qui va être réalisé, afin d'enjamber un tronçon inondable. Des ouvrages de ce type ont déjà été réalisés sur le secteur de Brouël.

Ces améliorations ne dispenseront toutefois pas d'avoir des chaussures adéquates lorsque l'on souhaitera se promener sur les sentiers en hiver, et le promeneur devra s'adapter aux saisons.

*Julien Leperlier
(Garde du littoral)*



Campagne d'élimination des épaves

La campagne d'élimination des épaves se poursuit. L'identification est pratiquement terminée avec l'aide de la Commission Mer, notre policière municipale et les associations de plaisanciers.

La commune est en discussion avec l'éco-organisme des industries de plaisance (l'APER). Les plus petites embarcations seront éliminées après découpage directement en déchetterie. Les plus importantes seront dirigées, par la mer, vers un site de déconstruction morbihannais. Merci à ceux qui nous ont contactés pour éliminer les bateaux sur leur propriété (22 embarcations). Une participation au mètre linéaire sera votée pour les propriétaires et nous nous efforçons de la rendre la plus minime possible. Il est toujours possible de demander d'ajouter votre embarcation qui serait



sur votre propriété. Adressez-vous en mairie avec les caractéristiques du bateau et sa localisation.

Les prochaines étapes seront les procédures administratives de mise en

demeure, puis éventuellement de déchéance de propriété. Cela nous permettra de procéder à un enlèvement et pour la plupart des bateaux à un envoi en destruction. Cette dernière étape devrait se produire au printemps prochain, dans le meilleur des cas.

Par ailleurs la commune a engagé une

*La mer est un
espace de rigueur
et de liberté.*

Victor Hugo

large concertation avec les plaisanciers pour organiser les stationnements d'annexes, de dériveurs et engins de plage.

Un programme de mise en place est en cours d'élaboration. Pour des raisons financières, il risque d'être pluriannuel.

Jacques Bathiat

Des mouillages de moindre impact à l'Île-aux-Moines en 2022 !

Un mouillage de moindre impact est un équipement qui vise à préserver l'environnement marin. Les mouillages de moindre impact constituent une évolution positive visant à la préservation de l'environnement marin.

Le mouillage permanent traditionnel est un ensemble constitué d'un bloc, d'une chaîne et d'une bouée de surface. Selon les vents, le courant ou le marnage, le bateau se déplace et la chaîne racle les fonds. C'est le ragage. Ces déplacements peuvent provoquer des dégâts dans les zones d'herbiers de zostères, plante propice au développement de la biodiversité. Ils peuvent ainsi contenir jusqu'à 500 espèces différentes.

Pour atténuer ces effets, le remplacement par des mouillages aux impacts moindres sur les fonds est indispensable.

La commune de l'Île-aux-Moines va installer, après appel d'offres, au moins 50 exemplaires de ce type de mouillage en 2022. Un faible nombre en test pour le premier semestre, puis une généralisation à suivre au second semestre. Cette opération – en concertation avec les services de la Préfecture, l'UAPIM qui regroupe les plaisanciers et le Parc Naturel Régional – est très majoritairement financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Office Français de la Biodiversité.

Jacques Bathiat



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Travaux

réalisés au second semestre



Construction de l'ombrière de Kerscot

1- Illustrer la capacité de produire et d'autoconsommer l'énergie produite.

2- Fournir un garage protecteur aux véhicules communaux et dans la mesure des places disponibles aux véhicules électriques voisins.

Sa réalisation a été possible grâce à la propriété communale du terrain, une subvention européenne obtenue par l'entremise de notre syndicat d'électrification avec lequel l'Île-aux-Moines s'est associé à un appel à projet (territoires d'innovations de grandes ambitions) et par les subventions de 50 % obtenues auprès de la région Bretagne.

L'électricité produite équivaut sensiblement à la consommation totale des bâtiments communaux (y compris l'EHPAD) et illustre l'attention que nous devons tous porter à la diversification de nos sources d'énergies et à la maîtrise de leur consommation.

L'équipement se couple de l'installation d'une cuve de récupération d'eau pour les arrosages municipaux. Alors que chacun est responsable de la gestion de ses eaux, il serait intéressant que l'investissement municipal fasse école.

Projets 2022

Rue du couvent: enfouissement lignes électriques et réfection enrobés

Lotissement du Vieux Moulin: eaux pluviales et enrobés

Aménagement du terrain d'accès au **nouveau cimetière**

Aménagement **Brouëlic et lagunes du Prado**

Rénovation appartements au-dessus de la **salle annexe**

Enfouissement des lignes électriques au Rudel

Les infrastructures de transport de notre énergie électrique et de nos réseaux de télécommunication sont trop souvent aériennes. Elles sont de la compétence de Morbihan Énergies. Celui-ci a inscrit dans ses objectifs l'enfouissement de ces réseaux. Il a obtenu une enveloppe financière dans le Plan de Relance du Gouvernement qui l'oblige à effectuer ses chantiers avant la fin de l'année civile 2021. L'opération coûtera 135 500 euros dont 25 000 € restant à la charge de la commune. S'y ajoutera la réfection des enrobés.

La dernière tempête a démontré la fragilité de certains secteurs de l'île et a conduit à prioriser l'enfouissement dans le secteur de Kerno - le Rudel.

Ce chantier permettra de supprimer 585 mètres de fils aériens et 20 poteaux (15 en ciment et de 5 en bois).

L'étroitesse de la route interdit la circulation automobile pendant le chantier.

Si la quasi-totalité des maisons immédiatement riveraines sont inoccupées, la route est le cordon ombilical des habitants de Penhap et du Nioul. La voie est aussi utilisée pour accéder à la dépose provisoire des déchets verts.

Afin de minimiser un peu la gêne et après concertation avec les entreprises intervenantes, le chantier débutera la deuxième semaine des vacances de La Toussaint (dans les chemins annexes) et le 17 novembre pour la voie principale. Il devrait se terminer (excepté sans doute l'arrachement des poteaux) le 17 décembre.

Olivier Cario



Urbanisme

Permis de construire

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
PC21Y0003	Marion Ulmo	Construction annexe	Venelle André Dalido	30/06/2021
PC21Y0004	Catherine Le Monnier	Extension	Rue Yvon Cadet	30/06/2021
PC21Y0007	Philippe Tessier	Maison individuelle	Lotissement Ar er Vran	27/07/2021
PC21Y0008	Indivision de Langlais	Extension	Kergonan	04/08/2021
PC20Y0012M02	Alizée Burban / Maël Le Bot	Ajout châssis de toit	Lotissement Ar er Vran	06/08/2021
PC21Y0010	SCI 2bge	Construction atelier	ZA du Gregan	28/09/2021
PC21Y0011	Mathilde Daniel/Alex. Rodenas	Maison individuelle	Lotissement Ar er Vran	14/09/2021
PC21Y0012	Sas Bbx lam	Construction 5 maisons + dépendances	Parc d'Armes	01/10/2021
PC17Y0003M01	Christophe Le Mené	Modification ouvertures	Lotissement Ar er Vran	01/10/2021
PC21Y0013	Sarl Code Ouest	Rénovation + extension	Rue du Commerce	28/09/2021

Déclaration préalable

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
DP21Y0012	Olivier Cario	Installation châssis + carport	Chemin du bas	17/05/2021
DP21Y0014	John Paul Lepers	Abri de jardin	Kerscot	20/05/2021
DP21Y0017	Philippe Baudeau	Installation portail	Kervegueux	17/05/2021
DP21Y0018	Chantal Ars	Abri de jardin	Rue du Naudeux	20/05/2021
DP21Y0019	Lydia Pissard	Abattage 6 arbres	Le Gazolven	28/05/2021
DP21Y0020	Nadine Désiré	Abattage arbre	Le Gazolven	28/05/2021
DP21Y0021	Denis Calbourdin	Remplacement fenêtres	Rue du Dolmen	28/05/2021
DP21Y0022	Florence Kennish	Fermeture auvent	Rue Beg er Men Du	20/05/2021
DP21Y0023	Annie Vincent-Linder	Abri de jardin	Rue du Presbytère	14/06/2021
DP21Y0024	Sci lam 56	Mur de clôture	Rue de la Grimette	31/05/2021
DP21Y0025	Ohe Investissement	Extension + modif. ouvertures et menuiseries	Rue Benoni Praud	30/06/2021
DP21Y0028	Sylvain Aldighieri	Création 2 ouvertures	Kerno	11/06/2021
DP21Y0029	Guillaume Toutain	Installation châssis et aménagement combles	Rue du Couvent	01/07/2021
DP21Y0030	Sci Nds Immo	Abri de jardin	Rue du Reste	08/07/2021
DP21Y0031	Dimitri Boulte	Abattage arbre	Le Rudel	29/06/2021
DP21Y0032	Ségolène Defline	Rénovation annexe	Kergonan	31/08/2021
DP21Y0033	Gwenaëlle Roy	Installation clôture + portail	1 rue Er Meliner	11/08/2021
DP21Y0035	Thierry Chazelle	Création ouverture	Rue Beg er Men Du	28/07/2021
DP21Y0037	Olivier Delanoue	Division en vue de construire	Rue du Rinville	25/08/2021
DP21Y0038	Jean-Louis Pinquier	Construction mur de clôture	Rue de la Grimette	06/09/2021
DP21Y0039	Arnaud Auvray	Extension	Kergonan	10/09/2021
DP21Y0040	Benjamin Lassaube	Installation panneaux solaires	Brouël	28/09/2021
DP21Y0041	Marie-Laure Payen	Surélévation, châssis de toit, modif. menuiseries	Kerscot	22/09/2021
DP21Y0043	Hubert Chicou	Construction véranda	Brouël	29/09/2021
DP21Y0045	Jean Patti	Modif. ouvertures et enduits, châssis de toit	Rue du Petit Pont	07/10/2021
DP21Y0046	Jean-Louis Pinquier	Modification mur et portail	Rue de la Grimette	07/10/2021
DP21Y0047	Jean Brouin	Installation châssis de toit	Rue du Couvent	21/10/2021
DP21Y0049	L'herbier De Kerscot	Installation portail	Kerscot	27/09/2021
DP21Y0050	Ohe Investissement	Modif. ouverture, menuiseries, installation garde-corps	Rue Benoni Praud	15/11/2021

Izen'arts

Izen'arts a le plaisir de vous présenter, pour sa sixième année d'existence, ses activités qui ont pu reprendre en 2020/2021. Petite pensée à celles qui étaient à nos côtés pour initier cette aventure (Faustine, Liliane, Laetitia, Marine D, Julie, Nadège, Marie et Léna).

La musique

Piano enfants : les cours pour les élèves non débutants ont lieu le mercredi après-midi, en distanciel. Ce choix nous a permis de reprendre l'activité.

Piano adultes et débutants : reprise d'activité en attente d'une évolution sanitaire positive.

Guitare enfants : mardi de 18h45 à 19h30, à l'école Saint Joseph.

Guitare adultes : mardis de 18h à 18h45 (confirmés). 19h45 À 20h30 (débutants).

Les créneaux actuels sont complets. Cependant, si vous êtes intéressés, faites-

vous connaître afin que nous puissions envisager un nouveau créneau.

Le zen

Yoga : samedi (hors vacances scolaire) de 9h30 à 11h et de 11h15 à 12h45 salle du Rinville. Inscription à l'année avec différents types de paiement (trimestre, carte 6 jours, prix unitaire).

Tai-chi : en cours de planification pour une session hebdomadaire un jour de semaine de 17h à 19h (lundi, mardi ou jeudi). Si vous êtes intéressé, merci de nous le dire, il reste de la place!

Les sessions de sophrologie enfants et adultes : elles pourront être organisées dans le courant de l'année. Nous vous tiendrons informés sur le Facebook Izen'arts et les petites annonces de l'Île-aux-Moines.

Stages de yoga : des stages pourront être proposés sur les périodes de vacances scolaires.

L'avenir

Si vous êtes intéressés par les activités listées ci-dessous, faites-le savoir afin que nous puissions envisager des sessions :

Cours de violon et de chant; chorale; ateliers dessin; sculpture ou encore couture. Et pourquoi pas des activités au grand air comme la marche ou le longe-côte!

Partager

Des activités à proposer?

Si vous avez une passion, ou des compétences dans un domaine que vous proposez de partager, rejoignez-nous comme intervenants salariés ou bénévoles.

Prenez bien soin de vous, de vos proches.

Bel hiver et bonnes fêtes de fin d'année 2021.

Marine Montoriol

L'Îlot P'tits Mouss



L'association l'Îlot P'tits Mouss¹ et la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) ont fêté leurs 1 an le 14 septembre dernier. Un pot de l'amitié a été organisé en cette occasion par les assistantes maternelles Émeline et Élisabeth. Cela a permis aux enfants de s'amuser dans le jardin ensoleillé.

Le départ de Gabin à l'école maternelle a libéré une place à la MAM qui a aussitôt été reprise par Erwan.

En janvier, le départ de Nell et Erwan pour l'école (si les deux tiennent toujours leur promesse de propreté !) laissera la place à Carmen et Nina.

Il y aura toujours des possibilités pour accueillir d'autres enfants durant l'année en période scolaire ou pendant les vacances. N'hésitez pas à contacter directement les assistantes maternelles si vous souhaitez de plus amples informations.

Les différentes ventes de chocolats et macarons de cette année vont permettre d'offrir aux enfants et aux plus grands un spectacle de magie, avec en prime, la visite du Père-Noël le mardi 21 décembre à la salle polyvalente. L'APEL se joindra à nous pour vous restaurer de crêpes, gâteaux et boissons chaudes.

L'entrée sera ouverte à toutes et à tous, venez nombreux pour partager ces moments de convivialité.

Un deuxième grand rendez-vous est prévu le **dimanche 13 mars 2022**. Le retour du loto à la salle polyvalente avec des lots qui nous font déjà rêver.

Retenez bien ces deux dates et merci encore pour votre soutien !

Contact

Mathilde Vermynck, présidente de l'association l'Îlot P'tits Mouss
06 21 68 98 71

1) Association dont les parents de la MAM sont membres.

AMPP Bourus

Voilà une saison bien occupée. Après l'entretien et la préparation du verger fin août début septembre, est venu le temps de la récompense. Cette année ce sont des pommes à foison que nous offre le verger de Penhap. Elles sont naturelles, sans traitement, magnifiques et bien au-delà de nos estimations. Environ 90 pommiers sur les 99 ont eu des fruits. En trois demi-journées de récoltes nous avons ramassé plus de 6,5 tonnes. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont répondu présent ces jours-là et sont venus partager ces bons moments. La Cidrerie du Golfe a pressé les pommes en deux fois. La première cuvée est douce et parfumée, la seconde plus sucrée. Nous avons hâte que vous les goûtiez. Ce jus 100 % pommes, sans aucun additif ni sucre ajouté est simplement pasteurisé. Il a été proposé à la vente dès le 30 octobre, sous deux formes : des bouteilles de 1L et des cubis de 5L aux tarifs respectifs de 3,50 € et 16,50 € pièce. Des tarifs préférentiels sont proposés aux adhérents. Il y a aussi les fameuses confitures et gelées préparées par Véronique Briel avec les fruits de l'île, pommes-épices, pommes-

pêches, pommes-figues, pommes-raisins, un concentré des saveurs de l'Île-aux-Moines. Des ventes seront organisées à certaines dates sur le marché. Vous pourrez également acheter les jus à la boulangerie de l'île « Les douceurs du Golfe », ou vous adresser directement à Bourus.

Cette année, ce sont des pommes à foison que nous offre le verger de Penhap.

Pour perpétuer les traditions, l'association a organisé un pressage à l'ancienne le 30 octobre au cromlech. Ce sera l'occasion de déguster un jus fraîchement pressé, et de mettre en fût environ 180 litres pour la fabrication du cidre. Nos techniques s'affinent, et on espère que la bulle aussi !

Dès que les récoltes seront terminées, Bourus souhaite reprendre et continuer les plantations d'arbres fruitiers. Nous commencerons par une haie de noisetiers pour combler l'éclaircissement des



pins côté sud-ouest du verger et limiter le souffle des tempêtes dans cette zone. Les projets sont toujours nombreux. Vous pouvez vous tenir informés de nos activités sur la page Facebook et si vous souhaitez rejoindre et soutenir l'association contactez-nous par mail.

Contact

Marine Brunet, présidente

Facebook:

<https://www.facebook.com/bourus.ampp/verger.penhap@gmail.com>

Les Jardins Partagés du Caillou

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et dans une ambiance joyeuse et amicale que la vingtaine d'adhérents des Jardins Partagés du Caillou a poursuivi ses activités.

En cette fin d'été, début d'automne, nous avons désherbé, arrosé, fait la chasse aux chenilles et recueilli « les fruits de notre travail ».

C'est un bonheur tout simple, mais vrai, de se partager : concombres, carottes, cucurbitacées, salades, maïs, épinards, fraises et framboises...

Le 21 septembre, nous avons accueilli un groupe de jeunes étudiants en BTS du continent.

Nous avons tous apprécié ce partage d'expérience et cette rencontre intergénérationnelle avec des jeunes très intéressés.

Notre abri de jardin prend forme. Mais c'est un chantier qui nécessite toute notre énergie.

Le jardin va prendre ses couleurs d'hiver, nous allons couper, biner, pailler pour préparer le printemps.



N'hésitez pas à nous rendre visite, nous serons toujours ravis de vous accueillir le lundi ou jeudi après-midi.

Contact

lesjardinsducaillou@hotmail.com

L'herbier de Kerscot

Des fleurs, des vivaces, des plantes aromatiques et médicinales... Cultivons la biodiversité sur l'Île-aux-Moines !

Après les jardins partagés, voici l'Herbier de Kerscot... Sur un terrain de plus de 2000 m² situé à Kerscot dans une zone naturelle, des cultures spécifiques cette fois : plantes médicinales, aromatiques et condimentaires, plantes mellifères, plantes emblématiques de notre île, fleurs...

À partir du printemps 2022, des activités variées vous seront proposées : chantiers d'aménagements éco-responsables, ateliers de jardinage multigénérationnels, ateliers nature, visites commentées.

Les portes ouvertes du 24 octobre dernier ont eu du succès et nous ont permis d'accueillir sur place des visiteurs curieux et intéressés.

Venez nous rejoindre pour des moments nature et de partage.

L'équipe de l'Herbier



Contact

Odile Thiérart : 06 20 37 22 51
 lherbierdekerscot@gmail.com
 Site : www.lherbierdekerscot.fr
 Instagram : lherbierdekerscot

Jeunesse et Marine

Une belle saison de voile pour les enfants

Cet été, près de 200 enfants ont pu profiter de la base nautique de Jeunesse et Marine à Penhap pour découvrir la voile.

Jeunesse et Marine, c'est une association créée en 1969 qui fait découvrir la voile et l'univers marin aux enfants de 7 à 17 ans. Depuis plus de soixante ans, près de 75 000 enfants – dont quelques futurs champions – ont été formés.

La force de Jeunesse et Marine est de pouvoir compter sur des générations renouvelées de bénévoles, les stagiaires d'hier devenant les moniteurs et monitrices d'aujourd'hui.

Le magnifique site de Penhap accueille les plus jeunes, de 7 à 12 ans, les adolescents étant sur l'autre base de l'île d'Arz. Ils sont hébergés pour des stages d'une semaine dans les chalets en bois que l'on voit près du dolmen.

Cet été, malgré une météo quelque peu taquine, les enfants ont pu découvrir à Penhap le catamaran, le dériveur et la voile en équipage, sur des bateaux adaptés à leur âge et à leur niveau, et, pour les plus âgés, continuer à progresser sur des bateaux un peu plus grands.

Que ce soit sur l'eau ou à terre, tous profitent de l'environnement



magique du Golfe et de la richesse de son écosystème marin. Jeunesse et Marine accueille également des enfants qui sont en vacances sur l'île et souhaitent se former à la voile lors d'un stage d'une semaine en journée complète, en retrouvant leur famille en fin d'après-midi. Au plaisir de vous retrouver l'été prochain à Penhap !

Contact

Denis Duchesne, président
 01 53 58 30 70
 inscription@jem.asso.fr
www.jeunesse-et-marine.org

Compagnie du Caillou

Après 4 ans d'exercice, le président Bertrand de Reourseaux démissionnaire, ainsi que son bureau ont été remplacés par une nouvelle équipe :

Marina Didier: présidente,
Florence Valois-Dehau: vice-présidente,
Muriel Jacques: secrétaire,
Catherine Jeglot: secrétaire adjointe,
Richard Caillet: trésorier,
Béatrice Mabit: trésorière adjointe.

Nous remercions tous l'ancienne équipe et espérons poursuivre avec dynamisme le développement de la troupe.

Pour 2022 deux projets sont en cours :

Sans domicile Félix
de Frédéric Dubost

Une histoire bien contemporaine sur la précarité et ses conséquences... L'engagement d'un couple de bourgeois pour se donner bonne conscience et la



débrouillardise d'un SDF.

Faire la charité ce n'est pas facile!

Être SDF ce n'est pas toujours triste!

Les rebondissements successifs amènent des situations rocambolesques pleines d'humour et déclencheront les rires de notre cher public îlois!

Le deuxième projet :

J'ai joué à la marelle figure-toi
de Denise Bonal

Cette pièce met en scène une mère et une fille dans leur quotidien.

Histoire universelle sur les rapports souvent compliqués et absurdes d'une fille avec sa mère...

Nous répéterons tout l'hiver à la salle annexe ou au Rinville selon disponibilité, et espérons présenter ces deux spectacles en début d'été 2022.

À bientôt pour les représentations,

Le bureau du Caillou

Contact

Marina Didier, présidente
06 86 77 54 82
marina.dider@club.fr

Passeurs de films



Le Festival de cinéma

Cet été a eu lieu la 3^e édition du festival **Passeurs de Films**, à l'Île-aux-Moines, avec la projection en plein air de trois films inédits: *Tout s'est bien passé* de François Ozon, *Les Olympiades* de Jacques Audiard, *Tralala* de Jean-Marie et Arnaud Larrieu. François Ozon et Jacques Audiard nous

ont fait l'honneur de leur présence. Près de 600 spectateurs ont assisté à chacune des séances.

Chaque soir, en première partie de soirée, des concerts du groupe « Silence, on joue » ont précédé les projections. Le dimanche soir, le compositeur Evgueni Galperine a exécuté une « petite leçon » sur la musique de films.

Un public venu nombreux a pu dialoguer le lendemain des projections avec Jacques Audiard ou François Ozon. Un débat a été organisé avec la romancière et traductrice Valérie Zenatti, sur l'adaptation littéraire au cinéma et à la télévision.

En 2021, nous avons développé notre manifestation en



organisant de juillet à septembre, une exposition intitulée « Photos de Cinéma » : des photographies de tournage prises par 3 photographes de plateau, Roger Arpajou, Christophe Brachet, Pascal Chantier, accrochées çà et là dans les ruelles de l'île.

Le ciné-club

Après plus d'un an d'arrêt pour cause de pandémie, le public est venu nombreux assister à la reprise du ciné-club le 17 octobre 2021 dans la salle du Rinville.

Cette année, une nouveauté : Passeurs de Films vous proposera deux séances par mois.

Vous trouverez les dates de projection dans la rubrique Agenda, à la fin de votre Gazette.

En attendant le festival de l'été 2022,

nous espérons vous voir nombreux-euses à nos séances du dimanche !

Contact

passeursdefilms@gmail.com
cineclub@passeursdefilms.fr
Site : www.passeursdefilms.fr

Escales Musicales

Que nous a dit la musique ?

Nous sortons d'une saison musicale riche d'émotions très largement partagées. 832 spectateurs ont apprécié œuvres et interprètes, 715 aux concerts et pré-concerts, 117 à une répétition ouverte au public. Si l'on s'en tient au programme, après trois concerts au répertoire classique, le dernier du 24 octobre s'est élargi au patrimoine vivant actuel.

Qu'y avait-il de commun entre tous ?

D'abord, des langages musicaux variés allant de concertos à programmes expressifs, comme les *Quatre Saisons* de Vivaldi, par l'Ensemble ReNaissance de Gilone Gaubert, jusqu'à des chansons latino-américaines du groupe Paloma Negra, tous exprimant le temps, des paysages, des promenades et des voyages, la vie qui passe, presque tous en relation avec des poèmes ou des traditions populaires. Puis, des indications laissées par les compositeurs sur les partitions et interprétées par les musiciens,



révélant leur souci de susciter des images, une ambiance comme pour *La Cathédrale engloutie*, de Debussy, œuvre rattachée à la légende bretonne de la Ville d'Ys : profondément calme... dans une brume doucement sonore... peu à peu sortant de la brume... que le pianiste Philippe Cassard a traduit magistralement sur son clavier. De même, la soprano Jeanne Mendoche a exprimé, par les modulations de sa voix, les indications de Massenet pour *Gai soleil* : animé et léger... naïvement et gentiment. Ainsi, la musique nous dit ce que nous sommes et ce que nous sommes capables

de ressentir, d'exprimer et de partager. Merci à la mairie et au doyenné pour leur soutien. Merci à tous les spectateurs, et particulièrement aux enfants, pour leur participation active. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Rejoignez-nous en adhérant à notre association.

Contact

Hervé Gautier, président
06 08 89 94 95
Evelyn Le Joliff, 06 83 27 73 90
14, rue Port Miquel, BP 14, Île-aux-Moines
www.escalesmusicales.fr

EasyLang



Vous avez la nostalgie de vos cours d'anglais ou d'espagnol au collège, vous cherchez à faire travailler vos neurones, vous avez la joie d'accueillir dans votre famille un gendre espagnol et une jolie belle fille toute rousse irlandaise,

... les cours d'anglais ou/et d'espagnol sont faits pour vous !!!



vous envisagez de faire le tour du monde après la pandémie, vous voulez regarder les films en VO sans sous-titres. Alors, les cours d'anglais ou/et d'espagnol sont faits pour vous !!! Pour l'anglais, Christine Potts a pris le

relais de Bernard Tattevin, fondateur et animateur historique de l'association. Nous le remercions pour l'élan qu'il a donné. Les cours d'espagnol sont animés par Chantal Martin.

Nos séances commencent toujours par une vidéo, dynamique, pleine d'humour et de suspense. Une intrigue se développe au fur et à mesure des at-

liers. C'est une vidéo pédagogique où alternent des passages en langage courant (difficiles à saisir) et les mêmes passages, prononcés avec soin, que nous comprenons facilement.

Vient ensuite un temps d'échanges et de débats. Dans un climat de bonne humeur, chacun s'enrichit du vocabulaire et des expressions des autres.

Il peut s'agir d'un débat sur un sujet convenu d'avance, comme les réseaux sociaux, ou encore d'une chanson qui facilite la mémorisation du vocabulaire.

Contact

Christine Potts : 06 80 53 62 00 (Anglais)
Chantal Martin : 06 08 70 71 74 (Espagnol)

Remue-méninges



**Votre mémoire est précieuse,
N'attendez pas qu'elle flanche pour la faire travailler !**

REMUE-MÉNINGES IAM

Organise chaque année
2 sessions de 10 séances

Les exercices proposés permettent
de stimuler toutes les activités du cerveau :

**mémoire des 5 sens, apprentissage,
raisonnement, logique, fluidité verbale,
orientation dans l'espace, calcul...**

PROCHAINE SESSION

Mardi 9 mars
au mardi 31 mai 2022

Les séances se déroulent
le mardi matin de 10h30 à 11h30
Salle annexe de la mairie

Contact

Christine Dufourmantelle, présidente
06 82 42 23 41

**N'hésitez pas à pousser la porte, à faire un essai si vous le souhaitez.
Et parlez-en à vos aînés !**

Association de Brouël

Journée du 17 août 2021

L'Association Brouël est le prolongement de l'association Brouël 2020 créée il y a vingt ans, sa nouvelle orientation a été travaillée dès la fin 2020.

Le choix a été de favoriser l'amélioration du cadre de vie et les échanges entre tous les résidents de Brouël, tout au long de l'année, dans un souci de convivialité et de rencontre.

Pour concrétiser ces nouvelles idées et organiser une assemblée générale qui a entériné ces orientations, une activité ouverte à tous a été mise sur pied le 17 août 2021. Les cent résidents de Brouël ont reçu dans leur boîte aux



lettres deux invitations à une semaine d'intervalle à cette activité.

Après avoir installé une tente marabout

face aux îles de Brouël grâce à l'appui de « l'association Fête de la mer », nous y avons installé deux ateliers.

L'un consacré à la réalisation de nichoirs en bois, préparés en kit à destination des enfants. L'autre à destination des adultes pour le ramassage des déchets sur les plages de la pointe jusqu'au bois de la Chèvre.

Une vingtaine de nichoirs a été confectionnée dans une ambiance joyeuse, avec comme objectif pour les enfants d'assembler les nichoirs avant de les installer dans leurs jardins pour y observer les oiseaux qui y éliront domicile au printemps.

Quant aux adultes, grâce à l'appui de la

mairie qui a fourni les sacs de ramassage, chacun a pu partir, équipé de gants, à la chasse aux bouteilles plastiques, déchets de filets et autres pièces métalliques ou plastiques qui jonchaient les plages. Vingt sacs ont été collectés, dont une chaise longue.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé sous la tente pour un temps plus formel d'assemblée générale de l'association avec élection des membres du bureau et

vote des nouveaux statuts.

Le tout a été ponctué par une intervention de Philippe Le Berigot, accompagné de Jacques Bathiat, qui a répondu volontiers aux questions des quarante participants réunis.

Un pot de l'amitié a conclu notre rencontre où chacun a pu échanger et mieux se connaître.

Ce fut une première étape de la vie de la nouvelle Association Brouël qui s'est

choisie comme logo un hippocampe. Notre souhait est d'intéresser et d'associer d'autres résidents permanents de Brouël à cette démarche.

En ce sens, le bureau proposera de nouvelles initiatives pour 2022.

Contact

Dominique Beaufrand
Brouël - 56780 Île-aux-Moines
associationbrouel@gmail.com

Gymnastique féminine



L'année 2021 fut chaotique à cause du Covid mais les mois de mai et juin ont pu nous rassembler au grand air en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Les séances de « balade tonique et gym » ont été fort appréciées. Nous avons eu la joie de nous retrouver en juin pour l'assemblée générale. Le bureau a été reconduit avec : **présidente** Sylvaine Guichard, **vice-présidente** Mireille Dathanat,

trésorière Laurence Cassin.

Nous remercions vivement Caroline Le Méné qui a tenu le rôle de secrétaire depuis 2016.

Christine Beaufrand prendra la suite.

Les activités ont repris dès cet automne avec 3 cours animés par Anne-Cécile Joubaud :

Le lundi, 14h30-15h30, **Gymnastique senior**

Exercices qui sollicitent la mobilité des

plus « âgés ». Nous travaillons une gymnastique basée sur l'équilibre, la motricité, la coordination dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Le mardi, 10h-11h, **Gymnastique d'entretien et renforcement musculaire**

Activité corporelle basée sur des exercices qui permettent d'assouplir ou de développer son corps.

Le mercredi, 18h-19h, **Gymnastique dynamique fitness**

Activité qui permet d'être et de rester en forme. Comprend de la musculation, du cardio-training et du stretching.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Il suffit de savoir compter jusqu'à 8 et de faire selon son énergie, sa volonté et ses capacités.

La cotisation annuelle est de 72 euros et donne accès à tous les cours.

Pendant les vacances, cours uniquement le mercredi.

Contact

Sylvaine Guichard : 06 83 06 42 34
Christine Beaufrand : 06 40 25 44 31

Association pour un sinago îlois

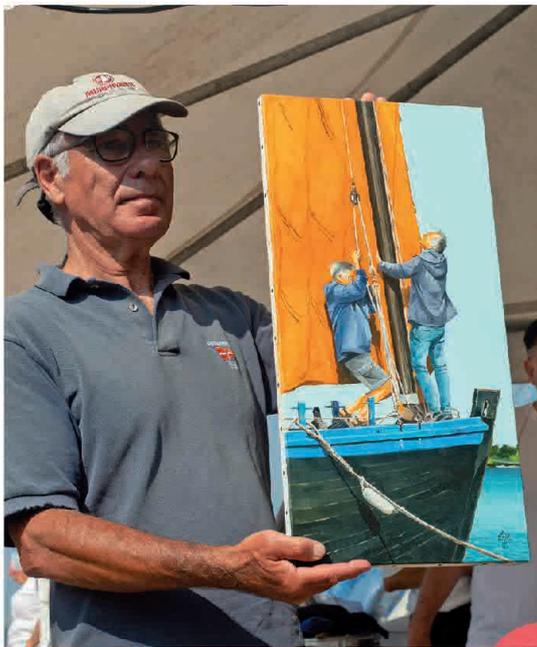
Le Crialéis

Après une année 2020 presque blanche, la situation sanitaire de 2021 nous a permis de faire une vingtaine de sorties. Le site internet que nous avons créé a pu voir le jour fin juillet après quelques

errements informatiques. Nous vous invitons à le consulter car vous pouvez adhérer en ligne pour 2022, faire une demande de réservation, contribuer à la photothèque en envoyant vos photos et plein d'autres choses (boutique en ligne) que nous vous laissons découvrir.

Nous ferons tout notre possible pour que le site soit mis à jour régulièrement.

Le 4 septembre, nous avons fêté les 31 ans du *Crialéis* sur la plage du Goret lors d'un pique-nique qui a rassemblé plus de 200 personnes. Quatre Sinagos, le *Forban*, le *Corbeau des Mers* et une di-



zaine de Guépards étaient présents. C'est avec beaucoup d'émotion que Robert Beven a reçu en cadeau deux tableaux pour le remercier des 17 ans passés à bichonner le Sinago. Il a permis à plusieurs milliers de personnes de naviguer dans le Golfe.

Lili Cross et Thierry Chazelle ont eu la gentillesse de venir chanter, ainsi que le bagad de Baden.

Le *Crialéis* a été désarmé début octobre et est parti au chantier du Guip pour de menus travaux (changement d'un barreau, réparation d'un accroc sur la coque, peinture,

et entretien courant). Il a retrouvé son mouillage d'hiver devant *Chez Charlemagne* mi-novembre.

Comme toutes les associations, nous sommes à la recherche de personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour devenir équipier et pour entretenir le *Crialéis* qui comme tous les bateaux en bois demande beaucoup de soins. L'assemblée générale devrait avoir lieu courant mars et la première sortie aura lieu le 15 mai.

Le bureau

Contact

contact@sinago-crialeis.bzh
www.sinago-crialeis.bzh

APEL

« Votre école a 20 ans, que le temps passe vite... »

Nous vous avons présenté au printemps dernier notre combat pour préserver le demi-poste d'enseignante de l'école. Malgré de nombreux soutiens, la loi du chiffre a dû être respectée, et Myriam de Béarn a dû nous quitter. À l'occasion d'une petite cérémonie en juin dernier, nous l'avons chaleureusement remerciée, lui souhaitant le meilleur pour ses deux dernières années de carrière. L'école Saint-Joseph de l'Île-aux-Moines commence cette année scolaire avec un effectif de 14 élèves, dont 5 maternelles et 9 primaires, réunis en une classe unique menée par Bénédicte Chatel (enseignante et directrice), avec l'aide de Camille Le Hazif (ATSEM). Bienvenue à Gabin, 3 ans en décembre, qui sera rejoint par Erwan et Nell début 2022 en classe de petite section.

Suite au départ de Marine Montoriol, dont l'implication au sein de l'APEL durant toutes ces années a forcé le respect, un nouveau bureau a été élu début octobre, composé de jeunes parents tout aussi motivés à s'impliquer pour la vie scolaire de leurs enfants! À l'occasion des 20 ans de l'école, nous sommes plus que jamais déterminés à faire vivre ce



lieu d'importance capitale, pour nos enfants et pour la commune toute entière. L'APEL se fait la voix de tout parent qui le souhaite, adhérent ou non, un soutien pour l'équipe enseignante qui fait un travail remarquable, et le lien entre les enfants et quiconque souhaite apporter sa pierre à l'édifice.

Outre sa participation aux frais de garderie, l'APEL continue également de financer des cours d'anglais. Armelle Besnard est présente deux après-midis par semaine, pour des activités musicales et artistiques appréciées et indispensables. D'autres projets sont également à l'étude: création d'un poulailler, ateliers de jardinage, carnaval... N'oubliez pas d'ajouter à vos agendas nos

traditionnels événements de partage et de collecte (sous réserve des restrictions sanitaires éventuelles):

Marchés de Noël

les vendredis 10, 17 et 23 décembre 2021 sur la place du marché. Nous mettrons à votre disposition des objets confectionnés par les enfants. L'APEL vous proposera également des objets « collectors » pour fêter les 20 ans de l'école.

Bric-à-brac de Pâques

le dimanche 24 avril 2022 sur la place du marché.

Repas de fin d'année

le samedi 25 juin 2022. Voilà 2 ans qu'il a dû être annulé, nous ferons en sorte cette année qu'il soit inoubliable, nous en avons tous bien besoin!

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2022, encore pleine d'incertitudes et de bouleversements mais aussi d'espoir, et surtout de vie et de solidarité.

*Élodie Créquer,
présidente de l'APEL*

Contact

Élodie Créquer
apelstjoseph56@gmail.com

Une rue, une histoire



La venelle Dalido

D'où vient le nom des rues de l'île?

Cette rubrique raconte comment sont choisis ces noms et ravive les souvenirs. L'une des venelles du bourg, porte celui d'un membre d'une vieille famille: celle des Dalido. Plus précisément celui d'André Dalido, disparu en 1977.

Quittant le bourg par la rue de la Mairie, parvenu à la petite chapelle Notre-Dame d'Espérance, prenez à droite pour « dégouliner » vers l'est, vers la rue de l'église. Vous êtes alors dans la venelle André Dalido (venelle vient de *veine*, accompagné du suffixe *elle*, à valeur diminutif). Si vous l'empruntez le matin, le soleil de l'est, aveuglant, vous saute au visage et la mer se met à briller en face de vous, en contrebas. Au loin, l'île d'Arz barre l'horizon. Cette venelle permet de raccourcir la « grande » route. Elle vous promène dans un petit chemin bordé par des maisons de charme, où les murs, de chacun des côtés, tentent de se toucher.

*Si vous l'empruntez le matin,
le soleil de l'est, aveuglant,
vous saute au visage et la mer
se met à briller en face de vous,
en contrebas.*

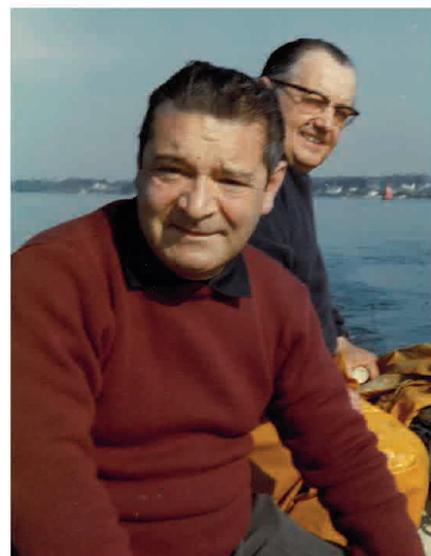
Nous trouvons le nom d'André Dalido dans un extrait du Conseil municipal de la mairie en date du 28 septembre 1983. Il évoque la décision de donner à la venelle reliant la rue de l'Église à la chapelle du Trec'h, le nom d'André Dalido. Cette décision est motivée par l'activité qu'il mène pour la commune, au Comité des Fêtes, ainsi qu'au syndicat d'initiative. Il a joué également un rôle déterminant dans la création de la « Gazette de l'Île-aux-Moines » dont le numéro 1 est paru en octobre 1973, sous la mandature du docteur Garin. La Gazette devicndra le bulletin municipal mensuel. Dans les années 1980, 500 exemplaires sont envoyés dans les boîtes aux lettres. Il fait le « lien » des Îlois entre eux, mais également entre

gens d'ici et d'ailleurs. Pour mémoire citons les ouvrières et ouvriers de la première heure: Elizabeth Bastin, Janine Roy, Simone Court, Béatrice Quéré, Suzanne Dosières...

La carrière d'André Dalido a été bien remplie. Après avoir passé son bachot, il intègre l'École de navigation de Paimpol. Ses études sont interrompues avec la déclaration de guerre. Il entre alors au réseau Mithridate du Bureau Central de Renseignements et d'Action de Londres et y déploie une activité périlleuse d'agent de renseignement. Après la guerre, il embarque sur le paquebot St Mathieu pour parfaire ses études. Mais sa santé l'oblige à abandonner la marine. Débute alors sa carrière de journaliste dans divers organes de presse. Il a travaillé en particulier dans le journal *Exportateur Français*, hebdomadaire économique important des années 1950 dirigé par son frère Jean Dalido, pour lequel il a effectué de nombreux reportages dans le milieu maritime.

Aujourd'hui, la descendance de la famille Dalido est toujours présente dans les lieux. Ce sont les neveux et nièces d'André qui y habitent: Gilles et Hélène Dalido et leurs enfants, ainsi que la soeur de Gilles, Joëlle, qui occupe la maison bordant une merveilleuse petite cour pavée intérieure.

Daniel Gilles



Retour en images

Le Charlemagne au temps de Marie

Avec Christiane, la petite-fille de Marie, nous revenons sur cette photographie prise en 1964.

Sur cette photo, on voit ma grand-mère, Marie Créquer-Le Guenne, la patronne «du café». Ce café vous le connaissez, il s'appellera plus tard le Charlemagne. Elle tenait cette buvette de ses parents. À l'époque, elle vivait au rez-de-chaussée du Charlemagne, dans la pièce du fond. Le bar était au même endroit qu'aujourd'hui et je me souviens qu'il y avait un grand buffet à côté.

Ma grand-mère a eu deux filles, Médule et Monique, ma maman. Par la suite, elles ont toutes les deux accouché au Charlemagne. Je suis née au rez-de-chaussée et ma cousine Michèle est née au premier. Après sa mort, le bar a été cédé à Michel Coquet et Elvire Sanchez (mère de Claude Magis, pour ceux qui l'ont connu), puis à la famille Demigneux en 1981. Jean-Marc Desmarest a pris la suite en 2001, et c'est maintenant au tour de son épouse Armelle !



Marie Joseph Créquer, épouse de Jean-François Le Guenne, 1^{er} décembre 1887 - 25 août 1972 (décédée à 85 ans).

© François de Beaulieu

Les gourmandises d'Eugène Riguidel

Huîtres Parmentières

Eugène Riguidel n'est pas seulement un très bon navigateur. C'est aussi un fin cuisinier ! Son livre *À la cocotte les huîtres!* fait partie de mes lectures favorites. Selon ses bons conseils, je m'en vais sur la grève pêcher des huîtres sauvages. Une œuvre sanitaire, qui libère un peu de place aux algues, aux moules, aux berniques, aux pétoncles.

Une fois bien brossées, je dépose les huîtres dans un faitout, les grosses vers le haut. Un verre d'eau et un verre de vin blanc ou de cidre. Je mets à feu très vif et je couvre. Dès qu'elles s'entrouvrent, j'arrête le feu, pour ne pas trop les cuire. Je retire les huîtres de leur coquille, et je réserve le jus. De nombreuses possibilités s'offrent au cuisinier. Salade d'huîtres aux pommes de terre, huîtres farcies, huîtres au curry et poivrons...

Une recette a plu particulièrement à mes petits-enfants : les huîtres parmentières. Je fais cuire des pommes de terre. J'émince des oignons et je les fais rissoler dans l'huile d'olive.

Ingrédients :

Pour 8 à 10 personnes

- 2,5 kg de pommes de terre
- 4 ou 5 oignons
- 5 cuillères d'huile d'olive
- 6 à 7 kg d'huîtres (plein la cocotte)
- 1/2 litre de lait de ferme bio
- 50 g de beurre salé
- un peu de jus de cuisson des huîtres



J'écrase les patates pour en faire une purée, avec un peu de lait. Je jette les huîtres coupées aux ciseaux sur les oignons. Bien beurrer le plat et étaler un tiers de la purée. Ajouter huîtres et oignons, puis recouvrir avec le reste de la purée. Rayer la purée avec une fourchette et arroser avec un peu de jus d'huîtres, faire bronzer au grill, et à table!!!! Merci Tonton Eugène!!!

Nono

À la cocotte les huîtres!, d'Eugène Riguidel, avec des dessins de Nono et Gildas Flahault, Éditions Locus Solus.



Le Lexicomaines

Maguite et Bernard nous proposent des expressions îloises concernant la cuisine.

« Elle va **dichtanpiver** sa pâte » : elle va diluer sa pâte à crêpes
Mais attention que le beurre ne soit pas « **roichté** » : brûlé

Ca allait « **uik avec lui** » : c'était bon

« C'était **canvor à son cœur** » : c'était très bon

« **Colonnak** » : bourratif

« Il peut plus **dichtager** » : dire deux mots de rang

Merci Maguite et Bernard ! La suite au prochain numéro !

Les Insulaires

9^e édition



Les Insulaires du Ponant se préparent à arriver sur l'Île-aux-Moines.

Après le multiplex de 2020, l'assemblée générale des îles du Ponant et celle des petites îles européennes en 2021, on nous confie l'organisation du Festival 2022.

Retenez bien les dates suivantes :

Les 23-24-25 septembre 2022

Le Festival des Insulaires à l'Île-aux-Moines

Nous comptons sur vous tous, Îlois, résidents principaux, résidents secondaires, amis, jeunes, adultes, séniors, hommes, femmes... pour vous mobiliser, afin que ce rendez-vous incontournable des îliens des Îles du Ponant, soit une réussite totale dans la lignée de ceux de l'Île d'Yeu, de Belle-Île, d'Ouessant et Molène, d'Hoëdic, de l'Île d'Aix, de Bréhat, de Groix et Batz.

Cette occasion unique de retrouver tous nos amis îliens, pour trois jours d'échanges, de fête, d'amitié ne pourra se faire que si nous pouvons compter sur chacun d'entre vous dans la mesure de ses possibilités.

Des réunions préparatoires seront mises en place tout au long de l'année 2022, et vous serez avertis par tous les moyens de communications à notre disposition.

Dans l'immédiat, nous avons deux priorités :

L'hébergement des participants

Votre engagement comme bénévole

L'hébergement

Nous avons besoin de connaître le plus rapidement possible les logements que vous pouvez mettre à notre disposition gracieusement et pour quelle durée : 1 nuit, 2 nuits, 3 nuits, pour loger nos amis îliens, comme ils l'ont fait lorsque nous avons participé au Festival des Insulaires chez eux. Tout est possible : 1 canapé-lit dans le salon, 1 chambre, 1 lit, 1 appartement, 1 maison, un bout de terrain pour une tente, 1 couchette dans



un bateau. Sachez que nos amis îliens sont très respectueux des lieux et des personnes qui les reçoivent, comme nous l'avons été chez eux.

Céline Dupuis centralisera vos offres de logement à la bibliothèque, à l'accueil de la mairie ou par internet à l'adresse suivante : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr, (en nous indiquant votre numéro de téléphone et votre mail).

C'est un des points primordiaux à régler rapidement pour la réussite du Festival des Insulaires îlois de 2022.

Bénévoles

Nous aurons besoin durant le festival et durant sa préparation de bénévoles pour organiser, préparer les activités récréatives et culturelles, gérer, accueillir, orienter, tenir le stand, être disponible pour régler les problèmes des festivaliers, tenir la boutique de vêtements etc... Que ce soit une 1/2 journée, 1 journée ou plus, l'idéal est de pouvoir compter sur 200 personnes inscrites qui permet de faire des roulements des plages horaires de disponibilité, et de profiter en même temps du Festival.

Céline centralisera également vos inscriptions à la bibliothèque, à l'accueil ou par mail : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr, en indiquant vos possibilités de disponibilité, ainsi que vos coordonnées téléphoniques et mail. Nous vous remercions par avance de votre engagement.

L'expérience des autres îles organisatrices permet d'affirmer que toute la phase organisation et festivalière, est un bon moment d'échange pour mieux se connaître et s'apprécier.

Nous comptons sur vous, car nous avons besoin de vous pour que la fête soit belle.

Joël Bouf



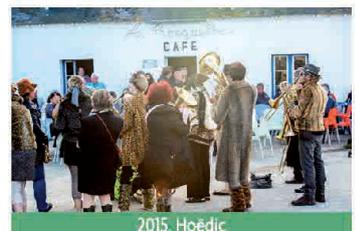
2011, Île d'Yeu



2012, Belle-Île-en-mer



2013, Molène et Ouessant



2015, Hoëdic



2016, Île d'Aix



2017, Bréhat



2018, Groix



2018, Île de Batz

Les Sinagots à la fête



Le virus de la Covid a bouleversé l'hiver 2021. L'Île n'est pas épargnée. Les îlois sont recroquevillés dans le bourg. Toute fête, toute rencontre, est formellement déconseillée, voire interdite. Les bateaux sont à l'hivernage. Vient enfin l'été avec le soleil qui réchauffe les âmes. Septembre pointe son nez.

L'eau bleue de la baie de Kerdelan fut recouverte du rouge Sinagot !

Après tant d'infortune, la fête organisée le 4 septembre au Goret autour du rassemblement des Sinagots du Golfe redonna enfin des couleurs. L'eau bleue de la baie de Kerdelan fut recouverte du rouge Sinagot ! Cette fête fut celle des retrouvailles, du recommencement, du retour aux conciliabules, à la connivence. Deux cent personnes ont répondu présentes. Alors que la mer montait tranquillement sur la plage, dans l'anse tout en rondeur, les « sinagotiers » se mirent à table sur

la berge nord du petit port, entourés d'une foule d'amis, aux sons des orchestres venus jouer pour la circonstance (Le Bagad de Baden et la musique de Lili Cros et Thierry Chazelle). Après le dessert, chatouillés par le beau temps, ils se mirent même à danser ! C'est plus tard, dans l'après-midi qu'eut lieu la parade au large. De la cale du Goret, ramenant les équipages à bord, les canots firent la navette jusqu'aux bateaux sagement mouillés au large - comme au bon vieux temps. Sous voiles, ils paradèrent quelques heures dans la baie de Kerdelan sous les hourras des îlois.

Les acteurs de ce rassemblement maritime sont à remercier : les cinq Guépards, *Alienor* (un beau dessin de l'architecte Herreshof) et bien sûr les Sinagots : *Mab er Guip*, *Les Trois Frères*, *Joli Vent*, *Crialëis*, ainsi que le Forban du Bono *Notre Dame de Becquerel* et le célèbre *Corbeau des Mers*.

Daniel Gilles

Carnet

Naissances

Nina, fille de David Marion et Mathilde Vermynck, née le 11 septembre 2021

Gaïa, fille de Sohal Aly Amer et Maëva Barbezat, née le 26 octobre

Margaux, fille d'Orane Bideau et Fabien Guillermic, le 3 novembre

Mariages

Valérie Virelizier et Pierre Lorcy, le 26 juin 2021

Jennifer Duvinage et Tristan Le Bérigot, le 9 juillet

Ludivine Morio et Laurent Isambart, le 15 juillet

Sandy Cohen et Stéphane Soulié, le 17 juillet

Marie Boyer et Adrien Court, le 4 septembre

Décès

Jacques Hamon, décédé le 12 juin 2021 à l'Île-aux-Moines

Lucien Coudé, décédé le 20 juin à Vannes

Gisèle Szlachta, née Guéno, décédée le 25 juin à l'Île-aux-Moines

Pierre Bertin-Hugault, décédé le 28 juin à Vannes

Muriel Rouziès, née Marion, décédée le 8 juillet à Baden

Bernard Brière, décédé le 22 juillet à Auray

Jean-Claude Robinet, décédé le 9 août à l'Île-aux-Moines

Geneviève Leménager, décédée le 14 août à l'Île-aux-Moines

Louis Deniaud, décédé le 25 août à Auray

Irène Rouvillois, née Lépinay, décédée le 2 septembre à l'Île-aux-Moines

Yvonne Minvielle, née Courtel, décédée le 17 septembre à Vannes

Jean-Marie Boisnard, décédé le 31 octobre à Lourmarin

Dominique Gachet, décédé le 4 novembre à Aingery

Jean-Yves Mornet, décédé le 17 novembre à Nantes

Denis Laur, décédé le 20 novembre à Vannes

Martine Cario, née Lemoine, décédée le 22 novembre à Vannes

Cinéma dans les îles

À nous les garçons (1985)

Un film de Michel Lang, qui reprend le style de son film à grand succès, « À nous les petites Anglaises! », où il était question d'amours adolescentes.

Le début du film se passe à Paris, puis nos deux chères adolescentes, Stéphanie (Valérie Allain) et Véronique (Sophie Carle) viennent en vacances à l'Île-aux-Moines, avec Laurence (Claire Vernet), la maman de Stéphanie.

Évidemment des garçons les rejoignent. Prises de vue dans le bourg de l'île, sur les sentiers côtiers, le chantier du Guip, le dolmen de Penhap, et par un heureux hasard, nos deux jeunes amoureux, Cyril (Franck Dubosc) et Stéphanie se retrouvent



sur l'île de Gavrinis, dans le cairn.

Cyril se met à caresser les magnifiques gravures vieilles de 6000 ans, de très jolies courbes, comme s'il s'agissait de celles de Stéphanie. Pendant ce moment très sensuel, la mer monte, et les deux tourtereaux doivent être secourus par un pêcheur qui les ramène à l'Île-aux-Moines.

Pas un très grand film... mais ça permet de découvrir ces magnifiques gravures, avec des motifs parfois stylisés jusqu'à l'abstraction. N'est-ce pas, Cyril?...

NB: la partie nord de Gavrinis appartient au producteur Pierre-Ange Pogam, d'origine lorientaise.

Nono

L'Île-aux-Moines, capitale éphémère des petites îles européennes



La "European Small Islands Federation" (ESIN), regroupant 1640 îles de moins de 5000 habitants dans 11 pays, a tenu son assemblée générale à la mairie de l'Île-aux-Moines le 16 septembre dernier. Cette fédération a célébré son 20^e anniversaire. Si 5 pays étaient présents - Covid oblige - la réunion s'est aussi tenue en visio-conférence.

Au-delà du plaisir de confronter nos cultures à la fois communes et différentes, l'occasion a été donnée de faire le point sur les nombreuses réalisations.

ESIN est la voix des petites îles européennes, contribuant à les maintenir habitées. Dans cet objectif elle agit à deux niveaux :

Au niveau local en renforçant les identités culturelles, en facilitant la circulation de l'information au sein de ses membres, en permettant de comparer les différentes solutions aux principaux défis rencontrés et en partageant les connaissances.

Au niveau Européen en informant les institutions européennes concernées, en influençant les politiques et règles

européennes par l'accroissement de leur connaissance et de leur compréhension des petites îles.

Illustration du grand intérêt que nous avons à être acteurs au sein de cette fédération : l'Île-aux-Moines a obtenu cette année de l'Union Européenne une subvention de 8000 € destinée à financer une étude sur les modes de mobilités douces. Elle pourra nous permettre de mieux appréhender et préparer notre transition énergétique.

Jacques Bathiat

Activités enfants

L'ange de Noël

Matériel :

Pour réaliser un ange en papier il faut :

- 2 feuilles de papier 14 x 14 cm
- 1 bouchon en liège ou une perle. Si tu utilises un bouchon de liège, demande à un adulte de le percer
- environ 30 cm de cordon ou de ruban
- colle, ciseaux, marqueur permanent



1 - Avant de commencer, choisis 2 feuilles de papier de 14 x 14 cm.



2 - Plie une première feuille en accordéon avec des intervalles d'environ 1 à 1,5 cm.



3 - Ferme l'accordéon puis plie le papier en 2.



4 - Reproduis les étapes 2 et 3 avec la deuxième feuille de papier.



5 - Coupe environ 1,5 cm sur chaque extrémité d'une des 2 feuilles. Tu obtiens ainsi un petit et un grand « papillon ».



6 - Coupe un morceau de cordon ou de ruban d'environ 30 à 40 cm, puis enfle les 2 bouts du cordon dans un bouchon de liège ou une perle. Place le bouchon ou la perle à mi-chemin du cordon afin de former une boucle.



7 - Place les 2 « papillons » en papier l'un contre l'autre, le grand dirigé vers le haut, le petit dirigé vers le bas, comme sur la photo. Encerle ensuite les 2 « papillons » à l'aide de la boucle formée par le cordon.



8 - Fais glisser la perle vers le papier pour resserrer la boucle puis effectue un double noeud.



9 - Le double noeud effectué permet de bloquer la perle en bois.



10 - Colle ensemble les 2 parties du « grand papillon » afin de former un éventail.



11 - L'ange prend forme !



12 - Il ne te reste plus qu'à faire un double noeud avec le cordon afin de pouvoir accrocher les anges dans le sapin de Noël ou partout ailleurs dans la maison !

Envoie-nous la photo de ta réalisation, à l'adresse suivante : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr, en indiquant ton prénom, et ton âge. Nous la publierons dans la prochaine gazette.

Sarpant-nij

Nous remercions Annaëlle, Isild et Gabin qui nous ont envoyé leurs photos de sarpant-nij ! Ils sont magnifiques, nous sommes curieux de découvrir vos anges de Noël ...



Vous avez une question, une remarque, une proposition ? N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour noter vos suggestions et remarques. Les élus de la commune essayeront de vous répondre au mieux. Si vous souhaitez avoir plus d'amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet ou à écrire à la mairie.

Circulation des vélos

Beaucoup de cyclistes cherchant la pointe du Trec'h s'engagent dans le chemin du Bindo. Certains essaient de faire demi-tour (même avec les remorques).

Le panneau d'interdiction de circulation à l'entrée du bourg me semble peu suffisant ! Le panneau provisoire mis en place l'année dernière, sur la place du Bindo, ne l'était pas non plus. Je pense aussi qu'il manque une signalétique au sol à la boulangerie, afin que les touristes cherchant le Trec'h suivent la bonne direction.

La signalétique au sol au niveau de la boulangerie a été réalisée et le panneau d'interdiction de circuler pour tout véhicule a été remis en place à l'entrée du Bindo.

Accès plage du Rudel

Bravo pour l'accès à la plage du Rudel.

Il serait utile d'interdire la descente à vélo sur la plage. Le virage est pentu, sans visibilité et dangereux pour les cyclistes et les piétons. En particulier les personnes âgées et les enfants.

Il y a plusieurs chutes chaque année. Il faut dire que le chemin incite à descendre et le virage n'est pas signalé.

Un panneau d'interdiction a été mis en place cet été, suite à cette observation.

Le Rudel

Un grand merci pour le nettoyage de la plage, la réparation des toilettes, pour les racks à vélos, ainsi que pour l'élargissement du chemin en haut de la plage.

Sur le chemin du Roh Vras vers la pointe de Sperneguy, les arbres piquants devraient être élagués pour le passage du taxi. Il est abîmé à chaque passage. Un grand merci !

Les propriétaires des terrains jouxtant la voie publique sont responsables du débordement de leurs végétations.

Taxi

Bravo et hommage à Christophe Briel pour assurer seul le deuxième été.

Quelle est la politique de la mairie ? Peut-elle faire l'objet d'un article dans la gazette que nous apprécions tant ?

La mairie n'a plus la compétence des transports publics depuis la loi NOTRe. Elle ne peut donc pas mettre en place une régie municipale de transports. L'histoire des soixante dernières années nous a prouvé que les transporteurs privés ont pu s'installer et vivre de leur travail toute l'année sur l'île. Un concours de circonstances malheureuses a obligé l'un d'entre eux à cesser son activité laissant son collègue seul face à la tâche surhumaine. La municipalité mesure les conditions de travail, le stress occasionné pour assurer le maximum de services. La législation

encadrant le transport des personnes ne s'arrête pas au continent et la prise d'activité sur l'île oblige les candidats à réunir les conditions requises. La mairie ne freine pas la libre entreprise.

Carricolo

Bonjour,

J'ai 77 ans, j'habite Rennes et je viens régulièrement sur l'île. En l'absence de taxi, je souhaiterais bénéficier du service Carricolo.

Je paie ma taxe d'habitation et ma taxe foncière sur l'île.

Je trouve qu'il y a encore trop de voitures sur l'île, mais lorsqu'il n'y a pas de taxi c'est très dur pour moi de faire mes trajets le port, le Rudel à pied.

Le Carricolo est un véhicule du centre communal d'action sociale d'une commune de 614 habitants, il s'adresse aux seuls habitants permanents de plus de 75 ans et des personnes handicapées. Il fonctionne sur la solidarité générationnelle (brigade de 20 conducteurs bénévoles), répond à des besoins sociaux (difficultés de déplacements, maintien du lien social) et ce véhicule électrique témoigne de la nécessité d'utiliser des mobilités douces, préservatrices de l'environnement.

Annexes

Le post-it mis sur les annexes est très maladroit.

Les réactions épidermiques via les réseaux sociaux auraient pu être calmées par la lecture de la gazette de juillet qui précisait le sens et les modalités de l'opération.

Le marquage des embarcations est une opération qui a été validée par la commission ports, mouillages, mer et littoral.

L'objectif principal de ces marquages est le repérage des épaves et des embarcations abandonnées. Un bilan des embarcations restantes est en cours, dans un but d'élimination écologique.

Le premier recensement a permis à la Commune d'évaluer le nombre d'épaves et d'embarcations abandonnées. On en compte entre 60 et 80. Certaines n'ont pas l'apparence d'épaves, mais sont cependant laissées à l'abandon. Il s'agit d'une source de pollution majeure sur le littoral de l'île. Dans ce cadre, les stickers constituent la première étape du processus juridique qui aboutira à l'enlèvement uniquement des épaves. Les personnes souhaitant éliminer une épave stockée chez eux ont pu contacter la mairie (23 embarcations en novembre 2021).

Passage de bac en soirée

Il serait intéressant de proposer un passage de bac en juillet et août les vendredis et samedis à 23h 00 et 00h 00 ou seulement un à 00h 00.

Sans doute... mais pour combien de personnes ? À quel coût ? Cette initiative semble relever de la prestation à la demande auprès d'un opérateur privé.

Accueil centre de loisirs

Je souhaiterais que mon enfant, actuellement âgé de 3 ans et demi, puisse être accueilli dans le cadre du centre de loisirs tous les matins de 9h 30 à 12h 00.

Les normes imposées pour l'accueil d'enfants au centre de loisirs de moins de 4 ans dépassent les capacités financières de la commune. Elles ne peuvent être mobilisées par un service quasiment individuel.

État des lieux des toilettes publiques

Nous sommes étonnés de constater que les toilettes publiques du port, du cimetière, de la grande plage et de Port Blanc n'aient pas de savon et parfois de papier.

Nous veillons particulièrement à la propreté de ces toilettes et les approvisionnons en papier. Nous ne pouvons pas y passer 3 fois par jour. La mise en place de distributeur de savon sera étudiée.

Élagage et nettoyage des bas côtés

Sur la route du bas, au niveau des Moineaux, des branches traversent la route et sont au niveau de notre toit.

Nous avons fait la demande en 2018 et 2019, mais rien n'a été fait.

Les propriétaires des terrains jouxtant la voie publique sont responsables du débordement de leurs végétations.

L'ombrière

Pourquoi avoir sacrifié un terrain constructible pour installer des panneaux solaires alors que la toiture du centre de secours aurait pu faire l'affaire ?

Le terrain où a été construit le centre de secours appartient à présent à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Il n'était donc pas possible d'installer des panneaux solaires sur ce bâtiment qui ne nous appartient pas.

L'ombrière pouvait être financée par un projet européen si elle était réalisée avant fin décembre 2021 sur un terrain constructible.

Nous avons saisi une opportunité.

L'électricité issue des panneaux photovoltaïques est autoconsommée. Elle est une illustration de notre capacité d'être à l'origine de ce dont nous avons besoin.

Elle transite par les ateliers municipaux (armoire électrique, onduleurs). L'ombrière est aussi un abri pour les véhicules municipaux en particulier électriques (4, aujourd'hui). Elle se veut ouverte - dans la mesure des places disponibles - aux voitures

électriques des lotissements voisins qui utiliseraient les bornes de recharge (nous recherchons des tarifs comparables aux facturations personnelles).

Protection de la nature

Les atouts environnementaux de l'Île-aux-Moines sont nombreux. Il est primordial de protéger ce patrimoine exceptionnel auquel nous sommes tous profondément attachés. Ceci revêt une acuité particulière lorsque les éléments naturels tels les tempêtes de ces derniers mois créent des dommages à notre belle nature. Notre rôle est d'anticiper tout futur dommage compte tenu du dérèglement climatique de plus en plus prononcé. J'invite les autorités publiques à se mobiliser pour protéger la richesse forestière de l'île mise à mal il y a quelques mois. Je souhaite qu'un plan de reboisement de pins soit établi et qu'il soit rendu compte régulièrement de sa mise en œuvre auprès des résidents. Laissons à nos enfants une île aussi belle que nous l'avons trouvée et tant aimée.

L'Île-aux-Moines compte 36 hectares d'espaces boisés classés. Sur ces terrains, la vocation arborée est ainsi en théorie figée, que l'on soit sur des parcelles publiques ou privées.

Concernant les boisements publics (Conservatoire du littoral, commune), ceux-ci sont gérés et la régénération s'effectue surtout de manière naturelle, grâce aux semis des arbres voisins (cf. Gazette de juillet 2021).

En dehors de ces espaces, des plantations sont aussi réalisées dans le cadre d'aménagements (port, boulevard de la rade), même si le pin n'a plus le monopole des essences plantées.

Par le passé, il y a eu des programmes de subventions pour la plantation d'arbres, notamment dans le cadre du fonds forestier national. Il n'y a plus actuellement de mesures de ce type.

Nous n'avons pas pu répondre à toutes vos suggestions. Pensez à regarder votre prochaine Gazette !

Recherche logements désespérément

De jeunes couples originaires de l'Île ainsi qu'une nouvelle génération prête à perpétuer le dynamisme et forger l'avenir de l'île sont obligés de s'exiler sur le continent faute d'hébergement locatifs à l'année.

Il existe pourtant un certain nombre de logements inoccupés qui pourraient faire leur bonheur.

Un appel est lancé à toutes et tous les propriétaires qui trouveraient à travers cette location annuelle, a minima, une bonne façon d'entretenir leur habitat et, très certainement, de leur donner de la rentabilité. N'hésitez pas à le faire savoir auprès de l'accueil de la mairie ou par mail mairie@maire-ileauxmoines.fr



Séance du 14 juin 2021

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Catherine Le Roux, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin.

Absents : Régis Talhouarne, Jacques Bathiat a donné pouvoir à Ronan Créquer, Mathilde Daniel a donné pouvoir à Gildas Poulouin, Alizée Burban a donné pouvoir à Maryse Cohen.

Secrétaire de séance : Catherine Le Roux.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 12 avril 2021.

Fixation d'un tarif pour le logement de Kergonan pour actifs en attente de logements définitifs

Le maire rappelle que des travaux ont été effectués dans le logement de Kergonan. Ces travaux ont fait l'objet d'un financement par le contrat plan État Région Îles du Ponant. L'objectif de cette réalisation était d'enrichir l'offre de logements pour actifs qui rend possible le choix de venir travailler sur une île et s'insère dans la politique communale de fixation de la population. Dans ce cadre il est possible de conclure un contrat à la semaine ou un bail mobilité d'une durée allant d'1 à 10 mois.

Le maire propose au conseil municipal les tarifs ci-dessous :

- location à la semaine : 150 €
- location au mois : 500 €

Les charges seront facturées au réel.

Le Conseil municipal approuve les tarifs ci-dessus.

Revalorisation de l'indemnité mensuelle de fonction de la policière municipale

Le maire rappelle que le Conseil municipal a attribué une indemnité au policier municipal correspondant à 7 % de son traitement mensuel brut. Il précise que pour les grades du cadre d'emplois des gardiens de police municipale, l'indemnité peut être égale au maximum à 20 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension (hors supplément familial et indemnité de résidence). Il propose de maintenir la modulation suivante :

Nature de l'absence	Effet sur le versement du régime indemnitaire
Congé de maladie ordinaire	Le régime indemnitaire suit le sort du traitement
Congé de longue maladie	
Congé de longue durée	
Congé de paternité, accueil de l'enfant ou adoption	Maintien du régime indemnitaire
Suspension de fonctions	Pas de versement du régime indemnitaire
Maintien en surnombre (en l'absence de missions)	
Décharge partielle ou totale de service pour activité syndicale	Maintien de la totalité du régime indemnitaire à l'exception des primes et indemnités relatives au temps de travail ou aux déplacements professionnels conformément à la circulaire du 20 janvier 2016

L'indemnité pourra être versée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires mais également aux agents non titulaires occupant des emplois permanents relevant des cadres d'emplois de la filière police.

L'indemnité spéciale mensuelle est cumulable avec la prime du 13^e mois en tant qu'avantage collectivement acquis instauré avant le 26 janvier 1984, et renouvelé par la délibération du 8 décembre 1986.

Le maire propose au conseil municipal de revaloriser cette indemnité à hauteur de 235,43 euros correspondant à 15 % de son traitement mensuel brut actuel.

Le Conseil municipal approuve la revalorisation de l'indemnité spéciale de fonction comme indiqué ci-dessus à compter du 15 juin 2021.

Morbihan énergies : conclusion d'un contrat de coopération pour la production et la fourniture d'énergie solaire

Le maire expose les objectifs fixés par la loi relative à l'énergie et au climat en date du 8 novembre 2019 :

- d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- de disposer de 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie à l'horizon 2030

Ces objectifs nécessitent l'accélération du développement de l'énergie solaire. L'enjeu est de mobiliser l'ensemble des acteurs pour l'énergie solaire.

À l'échelon local, la commune s'est engagée dans une politique publique de transition énergétique avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de développer les énergies renouvelables et les circuits d'approvisionnements courts sur son territoire. La commune a notamment développé une stratégie ambitieuse d'autonomie énergétique. La mise en place de production locale d'électricité s'inscrit dans cette démarche.

Morbihan Energies, syndicat mixte, accompagne les collectivités locales et les établissements publics du Morbihan pour mener des actions de transition énergétique. Statutairement, Morbihan Énergies exerce la compétence obligatoire « électricité » qui inclut la maîtrise d'ouvrage des installations de production d'électricité de proximité et l'exploitation de ces installations.

Pour mettre en œuvre leurs objectifs communs de politique publique énergétique territoriale, la commune et Morbihan Energies souhaitent coopérer pour faire émerger un service public de proximité pour la production et la fourniture d'énergie solaire. Pour cela, un contrat (cf. le projet ci-après annexé) a pour objet de définir les droits et obligations respectifs de la commune et Morbihan Energies ainsi que les modalités de leur coopération pour réaliser l'opération, dans le cadre de leurs missions de service public respectives et de leurs objectifs communs.

La durée de cette coopération est de 20 ans.

Morbihan Energies s'engage à :

- financer, installer et entretenir l'installation de production sur le site de la commune, notamment en prenant en charge l'ensemble des démarches administratives nécessaires.
- gérer les relations contractuelles avec le gestionnaire du réseau de distribution électrique et l'acheteur de surplus pour cette opération.
- mettre en œuvre des actions de communication de ce service public de proximité de production et de fourniture d'énergie solaire.

La commune s'engage à :

- mettre à disposition gratuitement de Morbihan Energies le terrain propriété communale sis derrière le centre technique municipal situé au lieu-dit « Kerscot », terrain cadastré C 38, pour atteindre les objectifs communs.
- autoriser Morbihan Energies à collecter et traiter les données liées à la consommation énergétique et aux fluides du site.
- autoriser le cas échéant Morbihan Energies, si les dispositions techniques le permettent, à utiliser gratuitement l'accès internet du site.
- désigner un élu municipal pilote et des agents municipaux qui seront les référents de Morbihan Energies pour cette opération.
- mobiliser les acteurs locaux intéressés et mettre en œuvre sur son territoire des actions de communication de ce service public de proximité de production et de fourniture d'énergie solaire.

Dans la pratique, l'installation sera une ombrière photovoltaïque située sur le terrain propriété communale sis derrière le centre technique municipal, pour une puissance cumulée de 36 kWc.

Ce site de production d'énergie solaire intégrera une opération d'autoconsommation collective dite « Partagélec ».

Dans le cadre de ce projet Partagélec, la production électrique est partagée entre les acteurs locaux (« consommateurs »). Le producteur et les consommateurs sont raccordés en basse tension. La distance séparant les deux participants les plus éloignés n'excède pas deux kilomètres. Les consommateurs et le producteur seront liés entre eux par une personne morale organisatrice (PMO). Ce rôle de PMO est confié à Morbihan Energies. Pour les consommateurs, le prix appliqué à la Part d'électricité autoconsommée est de 0,064 € HT/kWh. Ce Prix couvre exclusivement les coûts de l'énergie liés à la Part d'électricité autoconsommée, à l'exclusion du TURPE, des taxes et des contributions frappant la fourniture d'électricité.

Ce projet est soutenu par l'Europe dans le cadre d'un appel à projets FEDER boucle énergétique lancé par la Région Bretagne.

Le Conseil municipal approuve le projet de mise en œuvre d'un service de production d'énergie solaire au lieu-dit Kerscot sur le terrain propriété communale sis derrière le centre technique municipal, terrain cadastré C 38, approuve les termes du projet de contrat de coopération (ci-après annexé) à conclure avec Morbihan Energies pour faire émerger un service public de proximité pour la production et la fourniture d'énergie solaire, et autorise le maire à signer ce contrat de coopération.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : opposition au transfert de la compétence PLU

Le maire rappelle que l'article 136 de la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové dite loi ALUR dispose : « La communauté d'agglomération existant à la date de la publication de la loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi. Si dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'a pas lieu. Si, à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la présente loi, la communauté d'agglomération n'est pas devenue compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, elle le devient de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires sauf si les communes s'y opposent dans les conditions prévues au premier alinéa du présent II »

Il en résulte que le transfert de la compétence en matière de PLU à GMVA devait intervenir de plein droit au 1^{er} janvier 2021 si les communes ne s'y opposaient pas. Depuis lors, l'article 7 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence a modifié le calendrier du transfert de la compétence en prévoyant qu'elle prendrait effet au 1^{er} juillet 2021. Il en résulte de cette nouvelle disposition que la faculté d'opposition des communes à ce transfert s'inscrit dans le délai de 3 mois précédant l'entrée en vigueur du transfert soit entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

Le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'opposition de transfert à la compétence PLU à Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération.

Le Conseil municipal s'oppose au transfert à la compétence PLU à Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : convention Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) phase 2

Le maire rappelle que la commune a signé le 30/09/2019 avec GMVA une convention pour la mutualisation de la fonction de délégué à la protection des données et d'accompagnement pour la rédaction du registre des traitements. La saisie de traitements est aujourd'hui en cours. GMVA propose maintenant aux communes de signer une deuxième convention dite de phase 2. Cette convention a pour objectif de poursuivre la mise en conformité.

Il est précisé qu'il n'est pas prévu de contribution financière de la commune pour la prestation proposée par GMVA.

Le maire propose au Conseil municipal de poursuivre cette démarche en conventionnant avec GMVA.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération la convention dite de phase 2 pour le RGPD.

Semaine du Golfe : cotisation 2021 de la commune

Le maire propose au Conseil municipal d'approuver le principe et le montant de l'adhésion à l'association Semaine du Golfe pour l'année 2021. Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 19/02/2021 l'association a fixé le montant de la cotisation annuelle qui reste à 100 euros.

Le Conseil municipal approuve l'adhésion à l'association Semaine du Golfe.

Convention association de gym : mise à disposition d'un agent à l'association de gym

Le maire indique qu'une nouvelle convention a été signée suite à la délibération du 29/01/2021. La délibération comportait une erreur sur le taux horaire de l'agent. Il convient donc de se prononcer à nouveau.

Il rappelle au Conseil municipal que la commune met l'agent d'animation à disposition de l'association de gym depuis 2004, avec l'accord de l'agent concerné. Une nouvelle convention a été établie entre la commune et l'association de gym afin de permettre cette mise à disposition depuis le 1^{er} janvier 2021.

Le maire propose donc au Conseil municipal :

- de fixer le taux horaire de l'agent à 20,17 euros pour l'année 2021 en référence au salaire de décembre 2020,
- de faire évoluer ce taux tous les ans en référence au salaire annuel constaté sur le bulletin de décembre de l'année précédente.

Le Conseil municipal fixe le taux horaire de l'agent comme indiqué ci-dessus.

Décisions du maire prises par délégation

Informations du Conseil municipal

- Interventions contrat dératisation 2020 Help pour 4 092,00 TTC
- Rénovation éclairage rue Neuve Morbihan Énergies pour 4 160,80 TTC
- Élagage et mise en tas branchages – divers chantiers du 16/11 au 22/11/2020 entreprise Jacob pour 6 306,00 TTC
- Entretien poteau incendie 2020 Saur pour 1 280,83 TTC
- Contrat machine à affranchir 2021 Quadient France pour 1 147,31 TTC
- Impression bulletin municipal décembre 2020 IOV pour 1 674,20 TTC
- Contrat Proximité Berger Levraut pour 1 308,00 TTC
- Maintenance Oracle et Contrat de suivi e-Magnus Berger Levraut pour 2 298,10 TTC
- Travaux de télécommunication rue du Vieux Moulin, SDEM pour 2 625,18 € TTC
- Achat 710 litres de gazole, Bolloré pour 1 005,36 € TTC
- Achat enveloppes avec logo commune, Laly Communication pour 1 254,00 € TTC
- Acquisition tentes camping, Canavascamp pour 2 140,98 € TTC

- Acquisition drapeaux et mâts, Doublet pour 1073,52 € TTC
- Paiement AOT Mouillages collectifs, Direction Générale des Finances Publiques pour 24 068,84 € TTC
- Expertise phytosanitaire et sécuritaire de 9 arbres, Compagnie bretonne de gestion forestière pour 1080,00 € TTC
- Travaux logements Cromlech, West Color pour 34 359,50 € TTC
- Travaux eaux pluviales route du Bas, Eurovia pour 10 080,00 € TTC
- Travaux eaux pluviales rue du Naudeux, Eurovia pour 21 150,00 € TTC
- Travaux eaux pluviales route de Brouël Eurovia pour 12 960,00 € TTC
- Fournitures d'entretien, Pierre Le Goff pour 1714,57 € TTC
- Travaux eaux pluviales rue du Presbytère au Prado, Eurovia pour 8400,00 € TTC
- Borne de recharge véhicules électriques, Morbihan Énergies pour 6 653,08 € TTC
- Élagage chêne, abattage Kergonan, LB Elagage pour 3 849,90 € TTC
- Commande vêtements services techniques, Actuel Vet pour 1768,20 € TTC
- Dalles granit pour cavumes et columbarium, ID Verde pour 6327,00 € TTC
- Pergola cimetière, ID Verde pour 3 120,00 € TTC
- Acquisition deux scooters électriques, Izenah Meca pour 6372,00 € TTC
- Travaux logement Cromlech, West Color pour 7 450,93 € TTC
- Pompage et évacuation eaux usées Goret, Trec'h, Guip, Kévin Guillevic pour 3 630,00 € TTC
- Abattage d'arbres Kerbozec Trec'h et Guip, A. Rebichon pour 26 520,00 € TTC
- Fourniture parkings à vélos, poubelles, Le Doré pour 1 847,40 € TTC
- Conception réalisation référencement site internet, ID Interactive pour 4 533,60 € TTC
- Solde rénovation éclairage public rue Neuve, Morbihan Énergies pour 6 519,06 € TTC
- Produits entretien, Ouest Hygiène pour 1116,43 € TTC
- Déplacement de mouillages zone du Drehan, Kerlann Marine pour 3 888,00 € TTC

La séance est levée à 19h45.

Séance du 16 juillet 2021

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 14 juin 2021.

Présents : Philippe Le Berigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Alizée Burban, Ronan Créquer, Mathilde Daniel.

Absents : Régis Talhouarne, Édouard Brunet a donné pouvoir à Ronan Créquer, Pierre Sokoloff a donné pouvoir à Jacques Bathiat, Christophe Tattevin a donné pouvoir à Gildas Poulouin, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo, Maryse Cohen a donné pouvoir à Mathilde Daniel.

Secrétaire de séance : Marie-Paule Bellégo.

Participation communale aux travaux de l'ombrière et achat de véhicules : plan de financement et sollicitations de subventions

Le maire rappelle que des travaux d'installation d'une ombrière seront réalisés par Morbihan Énergies. La commune participe en prenant à sa charge les travaux VRD des aménagements de la plate-forme, ainsi que la

maîtrise d'œuvre de ces travaux, la borne, l'acquisition de deux véhicules et la formation des utilisateurs. Il propose au Conseil municipal le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H. T.	Recettes	Montant H. T.
Travaux et maîtrise d'œuvre plate-forme ombrière	119 393,60 €	Contrat Région Îles du Ponant	58 080,00 €
Véhicules	62 582,24 €	Primes État achat véhicules	8 000,00 €
Borne et identification	1000,00 €	Région, GMVA, Bien vivre en Bretagne	14 520,00 €
Prestation formation	800,00 €	Conseil Départemental PST	64 321,54 €
		Autofinancement	38 854,30 €
Total	183 775,84 €	Total	183 775,84 €

Le Conseil municipal approuve le plan de financement ci-dessus, et autorise le maire à solliciter les différentes subventions.

Plate-forme ombrière : attribution et autorisation de signer les marchés

Le maire rappelle que la commune a procédé à une consultation pour les travaux VRD pour les aménagements d'une plate-forme permettant la construction d'une ombrière qui a été lancée sous forme de procédure adaptée le 14 juin 2021. L'avis public d'appel à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales « Ouest France » le 14 juin 2021 et mis en ligne sur le site de Megalis Bretagne. À l'issue de la consultation, 2 plis ont été reçus dans le délai prescrit soit pour le 6 juillet 2021 à 12 h. L'ouverture des plis a eu lieu en mairie de l'Île-aux-Moines le 6 juillet à 12 h 05. L'attribution a eu lieu en mairie le 12 juillet 2021 à 12 h suite à l'analyse des offres faite par Franck Le Gavre, maître d'œuvre en charge de l'opération. L'entreprise qui a été retenue est la suivante :

Lots	Entreprises	Montant H. T.
Lot unique : Terrassements, voirie, revêtements de sols, réseaux eaux pluviales, aménagements paysagers	SAS Eurovia Bretagne	109 893,60 €
Total		109 893,60 €

Le Conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise ayant présenté l'offre la mieux disante, pour un montant global de 109 893,60 € HT (soit 131 872,32 € TTC) et tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Acquisition de terrains pour accès au cimetière

Le maire explique que les tentatives de réalisation de l'achat par la Mairie des terrains contigus au local technique de la rue de Beg Moussir et à l'extension du cimetière entamées il y a plus de cinq ans ont abouti à la reconstitution de la liste des héritiers et à l'obtention de leur accord. Les deux terrains cadastrés AB 586 et AB 587 ont une surface globale de 937 m² et la proposition d'acquisition au prix de 25 000 euros a été acceptée par les héritiers. La signature de la promesse de vente est prévue le 21 juillet.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles citées au prix de 25 000 € HT, et autorise le maire à signer tout acte notarié dont le coût sera supporté par la commune.

**Golfe du Morbihan Vannes Agglomération :
cession de terrains restant à commercialiser en Zone
d'Activités Économiques (ZAE)**

Suite à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la compétence « zones d'activité économique » (ZAE) a été transférée aux communautés de communes et d'agglomérations à compter du 1^{er} janvier 2017. À ce titre, le conseil communautaire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) avait acte, par délibération du 9 novembre 2017, le transfert « au fil de l'eau » des parcelles commercialisables. Ce principe avait été validé par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 décembre 2017.

Ainsi, depuis 2017, certains terrains à bâtir ont été vendus à GMVA au fur et à mesure en fonction des projets à réaliser (au gré et à la valeur des promesses de vente).

Par délibération du 13 février 2020, le Conseil communautaire a dressé le bilan de la commercialisation opérée depuis novembre 2017 et de l'état du stock restant. Afin de permettre à l'agglomération d'exercer pleinement sa compétence « Développement économique » sur les parcs d'activités du territoire, le Conseil communautaire a acté le principe d'un rachat du stock de terrains restant aux communes sur les parcs d'activités. Il a alors été acté que ce rachat global soit réalisé sur deux années à compter de l'exercice budgétaire 2020. Il convient désormais d'accepter la cession à GMVA de l'ensemble des terrains restant à commercialiser sur les parcs d'activités de la commune, aux prix fixés dans le tableau ci-dessous.

Le montant total du foncier à céder s'élève à 170 465,77 € (valeur vénale des terrains).

En accord avec GMVA, il est proposé de déduire du prix de vente du foncier le montant relatif au solde des marchés existants à la date du transfert de compétences, correspondant aux travaux restant à effectuer sur le parc d'activités du Grégan, soit une déduction d'un montant de 100 074,00 €. Le prix de cession définitif sera donc de 70 391,77 €.

Zone artisanale du Grégan

Parcelles à céder	Surfaces (m ²)	Prix cession (HT/ m ²)	Total (€)
C 941	365	68,27 €	24 918,55
C 946	410	64,80 €	26 568,00
C 949	100	85,75 €	8 575,00
C 950	135	85,75 €	11 576,25
C 943	276	78,46 €	21 654,96
C 944	313	73,52 €	23 011,76
C 952	411	64,73 €	26 604,03
C 956	437	63,06 €	27 557,22
	2447	Total	170 465,77
		Déduction solde travaux	- 100 074,00
		Total cessions	70 391,77

Le Conseil municipal accepte de céder à Golfe du Morbihan-Vannes agglomération les terrains restant à commercialiser situés en Zone d'Activités Économiques (ZAE) aux prix fixés dans le tableau ci-dessus, acte que le montant relatif au solde des marchés existants à la date du transfert de compétences, correspondant aux travaux restant à effectuer sur le parc d'activités du Grégan, sera déduit du prix de vente du foncier, acte qu'un notaire sera chargé de la rédaction de l'acte authentique dont

les frais seront à la charge de Golfe du Morbihan, autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Bretagne Sud Habitat :
convention de gestion pour la résidence du Vieux Moulin**

Le maire rappelle qu'une convention de Gestion avec Bretagne sud habitat a été signée le 1^{er} août 2018 et arrive à échéance au 1^{er} août 2021. Les missions du mandataire concernent la gestion locative, la gestion immobilière, la gestion financière. Le maire fait lecture du projet de convention au Conseil municipal.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer une nouvelle convention pour une durée de 3 ans renouvelable deux fois par reconduction expresse.

La séance est levée à 18h48

Séance du 27 septembre 2021

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 16 juillet 2021.

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Régis Talhouarne, Maryse Cohen, Alizée Burban, Mathilde Daniel, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin.

Absents : Edouard Brunet a donné pouvoir à Philippe Morvant, Ronan Créquer a donné pouvoir à Jacques Bathiat, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Gildas Poulouin.

Secrétaire de séance : Marie-Paule Bellégo.

Passation de l'avenant n° 19 au contrat d'association de l'école Saint-Joseph

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal fixe la participation communale pour l'année scolaire 2021-2022 comme suit :

7 élèves de classe maternelle x 1385,84 €

10 élèves de classe élémentaire x 426,65 €

Soit un total de 13 967,38 €.

Il autorise le maire à signer l'avenant n° 19 à la convention du 20 novembre 2002.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2020-2021

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût suivant :

Coût	Montant T.T.C.
Coût du personnel	2 325,00 €
Électricité	300,00 €
Participation parents	- 330,22 €
Total	2 294,78 €

Le Conseil municipal fixe le montant de l'aide sociale garderie comme suit : 2294,78 € déduction faite de la participation des parents. Les fonds seront versés au 1^{er} octobre 2021.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2021-2022

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût prévisionnel suivant :

Coût prévisionnel	Montant T.T.C.
Prix achat	4,21 €
Coût du personnel	2,90 €
Électricité	0,56 €
Eau	0,11 €
Total	7,78 €

Le Conseil municipal fixe le montant de l'aide sociale cantine prévisionnelle à 6 235,20 € TTC repas déduction faite de la participation des parents (3,45 € par repas), et décide de verser un acompte de 3 000,00 € TTC au 1^{er} octobre 2021 et que le solde sera versé en fin d'année scolaire en réactualisant le coût du repas au vu des pièces justificatives et en fonction des repas servis.

Budget principal : décision modificative n° 1

Le maire indique au Conseil municipal qu'une décision modificative au budget principal est nécessaire. La trésorerie a demandé d'inscrire au budget des crédits afin de constituer une provision pour réduire le coût des admissions en non-valeur dans le temps.

Il convient donc de procéder aux modifications suivantes :

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	BP 2021	Après DM n°1
Chapitre 68 Article 6817	0 €	230,00 €
Chapitre 67 Article 6748	1000,00 €	- 230,00 (770,00 €)

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 1 du Budget principal telle que présentée ci-dessus.

Travaux rue du Couvent :

Plan de financement et sollicitation de subvention

Par courrier en date du 13 septembre 2021, le président du Conseil départemental informe qu'un nouveau financement est possible pour des investissements en matière de voirie. Ce dispositif est exceptionnel et doit être mobilisé rapidement. Le maire propose de déposer une demande pour les travaux de la rue du Couvent par anticipation au programme de voirie 2022.

Le maire propose au Conseil municipal le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Participation travaux effacement des réseaux	43 204,00 €	Conseil Départemental	50 000,00 €
Travaux voirie réseaux aménagements paysagers	69 000,00 €	Autofinancement	62 204,00 €
Total	112 204,00 €	Total	112 204,00 €

Le Conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessus.

Signature d'un contrat et ses annexes portant organisation d'une opération d'autoconsommation collective étendue avec Morbihan Énergies

Le maire rappelle que ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019 portant les objectifs suivants : À l'échelon local, la commune s'est engagée dans une politique publique de transition énergétique avec la volonté de réduire les émissions de gaz

à effet de serre, de développer les énergies renouvelables et les circuits d'approvisionnement courts sur son territoire.

Dans ce cadre, le Conseil municipal a approuvé la réalisation d'un projet d'autoconsommation collective sur son territoire et la signature d'un contrat de coopération pour la production et la fourniture d'énergie solaire lors de séance du 14 juin 2021.

Les bâtiments et équipements publics, figurant dans le bilan énergétique annexé à la présente, autoconsommeront l'énergie produite localement.

Pour permettre la mise en œuvre de ce projet, il est proposé de compléter la délibération n° 2021604-04, par l'autorisation donnée au maire de signer le contrat portant organisation d'une opération d'autoconsommation collective étendue et ses annexes (dont les contrats particuliers de vente).

Le Conseil municipal autorise la signature d'un contrat portant organisation d'une opération d'autoconsommation collective étendue, permettant à la commune de participer à cette opération ainsi que ses annexes et tous les contrats afférents, notamment les contrats de vente d'énergie verte (0,064 €/kWh) liant la commune pour chacun des équipements-bâtiments municipaux intégrant cette opération. Il désigne Édouard Brunet et Pierre Sokoloff, élus référents, pour suivre ce projet, et autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce projet.

Décisions du maire prises par délégation

Informations du Conseil municipal

- Traitement curatif insecticide charpente et couverture église, La clinique du bois pour 15 480,00 € TTC
- Achat peinture pour marquage voirie, Signals pour 1761,38 € TTC
- Travaux remplacement et installation bornes électriques camping, Aquachauff pour 8 840,94 € TTC
- Installation blocs autonomes éclairage de sécurité camping, Izelux pour 1587,53 € TTC
- 2 ordinateurs portables, installation outils et licences, sacoches, souris, Mediabureautique pour 2350,80 € TTC
- Impression gazette de juillet, IOV pour 2145,00 € TTC
- Remplacement séparateur de graisse Jeunesse et Marine, Izenah Création Paysage pour 2160,00 € TTC
- Reconstruction partielle pilier entrée propriété Paraquellos suite choc véhicule communal, ets Robelet pour 1 740,00 € TTC
- Relevé topo ancienne station épuration Prado, AG2M pour 2310,00 € TTC
- Mise en conformité des bâtiments communaux, Izelux pour 10 555,58 € TTC
- Réparations tracteur Massey Ferguson, Le Normand pour 5744,94 € TTC
- Acquisition véhicule Carricolo, Bodemer Auto pour 16 003,76 € TTC
- Déplacement de mouillages Dreher, Kerlann Marine 3 888,00 € TTC
- Acquisition véhicule Désomin, Bodemer Auto pour 24 927,76 € TTC

La séance est levée à 19h10.

Séance du 22 octobre 2021

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 27 septembre 2021.

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellego, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Régis Talhouarne, Maryse Cohen, Alizée Burban, Ronan Créquer, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff.

Absents : Christophe Tattevin, Mathilde Daniel a donné pouvoir à Edouard

Brunet, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Gildas Poulouin

Secrétaire de séance : Marie-Paule Bellégo.

Passage à la nomenclature comptable M57

Le maire informe le Conseil municipal que la norme comptable M57 a vocation à devenir à partir de 2024, la nouvelle nomenclature des comptes locaux. Le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière
- améliorer la qualité des comptes
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Suite à une sollicitation de la trésorerie, l'Île-aux-Moines est candidate à la mise en œuvre de la M57 au 1/01/2022.

Le Conseil municipal approuve le passage en M57 pour l'exercice 2022, et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Caisse d'Allocations Familiales :

validation de la convention territoriale globale

La CAF, les communes et GMVA conviennent que la mise en œuvre d'une politique sociale de proximité passe par les collectivités territoriales et leur Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Dans le respect des statuts et des compétences des collectivités signataires, la Caf du Morbihan, les communes et GMVA souhaitent signer une convention territoriale globale (CTG). Cette démarche politique consiste à décliner, au plus près des besoins de la population vivant sur le territoire, la mise en œuvre des actions relevant des champs d'intervention prioritaires partagés par la Caf, les communes et GMVA.

La convention a pour objet de définir la démarche de projet social du territoire ainsi que le champ du partenariat, les conditions, modalités et moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Au préalable un diagnostic sera réalisé, en s'appuyant sur les résultats et les Analyses des Besoins Sociaux (ABS) des communes et de l'agglomération. En fonction des résultats, la CTG pourra couvrir les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Cette contractualisation permettra de garantir ainsi le maintien du financement des structures et services communaux.

Le projet de CTG est présenté en annexe.

Le Conseil municipal valide la signature d'une convention territoriale globale avec la CAF, GMVA et les communes membres, telle que présentée en annexe, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération : modification des statuts

Par délibération du 17 décembre 2020 Golfe du Morbihan – Vannes agglomération a adopté une modification de ses statuts. Le préfet a approuvé ces statuts par arrêté du 22 avril 2021. Toutefois, ce dernier a relevé que plusieurs activités relevant de la compétence d'organisation de la mobilité, dont Golfe du Morbihan – Vannes agglomération est titulaire de plein droit, figurent parmi les compétences facultatives, au titre du déplacement et du transport.

Il en est ainsi pour :

- le pôle d'échange multimodal

- les itinéraires cyclables

- les abris de voyageurs

La modification proposée par la délibération de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération du 23 septembre 2021, supprime ainsi ces mentions des compétences facultatives. Cette modification formelle n'aura aucune conséquence sur l'exercice de ces compétences par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

En outre, afin de pouvoir exercer pleinement la compétence « Pays d'art et d'histoire », Golfe du Morbihan – Vannes agglomération propose d'ajouter la compétence liée au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de l'agglomération (CIAP).

Enfin, afin de se conformer aux pratiques de l'agglomération, il est proposé d'ajouter aux services communs, l'exercice suivant : « passation et exécution des marchés publics pour le compte de ses communes membres réunies en groupement de commande ».

La nouvelle rédaction des statuts est jointe en annexe.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la validation de ces statuts se fait par délibération concordante des communes, exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Cette délibération doit être prise dans un délai de trois mois à compter de la transmission des statuts.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la modification des statuts de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Morbihan Énergies : rapport d'activités 2020

Le maire rappelle au Conseil municipal qu'en application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité de Morbihan Énergies doit faire l'objet d'une communication en Conseil. Il est présenté par le maire et transmis aux conseillers par voie dématérialisée.

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2020 de Morbihan Énergies.

Décisions du maire prises par délégation

Informations du Conseil municipal

- Décision 51 : Vente d'une concession columbarium à la famille Le Goff pour 1100,00 € TTC

- Décision 52 : Vente d'une concession columbarium à la famille Lesieur pour 1100,00 € TTC

- Décision 53 : Vente d'une concession Cimetière à la famille Dumont pour 1100,00 € TTC

La séance est levée à 19h05.

INFORMATIONS COVID-19

Les événements présentés sont susceptibles d'être reportés ou annulés selon l'évolution des directives sanitaires. Veuillez à vous renseigner en amont des dates annoncées.

SPECTACLE DE NOËL ET DE MAGIE

Mardi 21 décembre - 16 h
Salle polyvalente
Par l'association l'Îlot P'tits Mouss

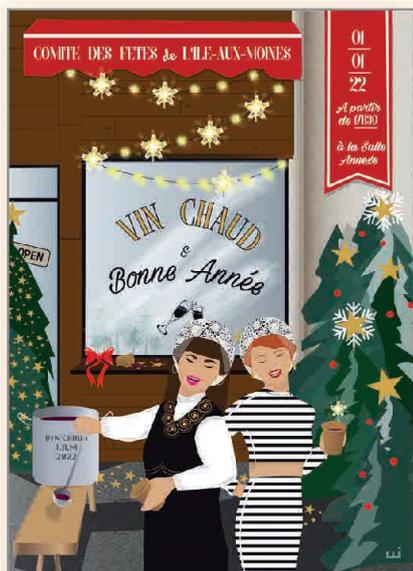
L'association L'îlot P'tits Mouss vous invite à un spectacle de magie pour les enfants, mais aussi les plus grands. Le spectacle sera ouvert à toutes et à tous, avec en prime la visite du Père Noël. L'APEL accompagnera ce rassemblement avec des gâteaux, crêpes, barbes à papa et boissons chaudes.



MARCHÉ DE NOËL

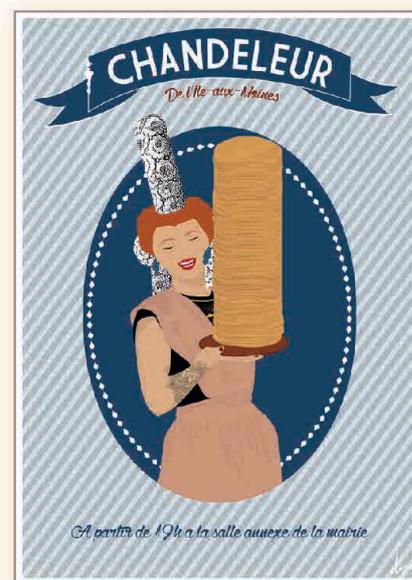
Vendredi 23 décembre
Place du marché
Par l'association des parents d'élèves

Nous mettrons à votre disposition des objets confectionnés par les enfants. L'APEL vous proposera également des objets « collector » pour fêter les 20 ans de l'école.



VIN CHAUD
Samedi 1^{er} janvier
Salle annexe de la mairie
Par le Comité des fêtes

Vin chaud offert par le comité des fêtes pour fêter le nouvel an ensemble !



CHANDELEUR
Mardi 1^{er} février - 19 h
Salle annexe de la mairie
Par le Comité des fêtes

CINÉ-CLUB

Après plus d'un an d'arrêt pour cause de pandémie, le public est venu nombreux assister à la reprise du ciné-club le 17 octobre 2021 dans la salle du Rinville.

Cette année une nouveauté, Passeurs de Films vous proposera 2 séances par mois.

Les dates de projections prévues sont :

dimanche 12 décembre 21
dimanche 9 janvier 22
dimanche 23 janvier
dimanche 6 février
dimanche 27 février
dimanche 13 mars
dimanche 27 mars
dimanche 3 avril

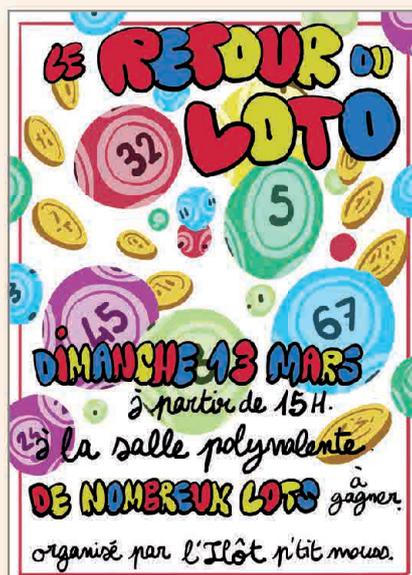
LOTO

Dimanche 13 mars 2022

15h

Salle polyvalente
Par l'association
l'Îlot P'tit Mouss

Venez passer un moment de convivialité autour d'un loto.
De nombreux lots seront à gagner.
L'APEL nous accompagnera à nouveau avec boissons et gâteaux...



FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

Samedi 19 mars

Salle polyvalente
Par le Comité des fêtes

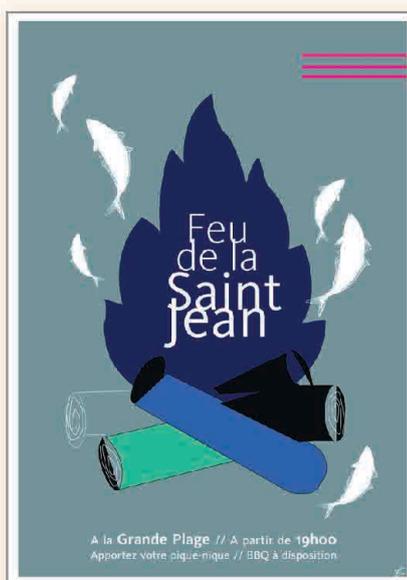
Cela reste un projet, mais nous essayons d'organiser un karaoké.
Nous vous tiendrons au courant !

BRIC-À-BRAC DE PÂQUES

Dimanche 24 avril

Place du marché
Par l'association des parents d'élèves

Venez vendre vos objets ou simplement flâner au vide-grenier de l'APEL !



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Vendredi 24 juin

Grande plage
Par le Comité des fêtes

Là aussi, rien n'est défini pour l'instant, mais nous ferons une manifestation.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Samedi 25 juin

Par l'association des parents d'élèves

Voilà 2 ans qu'il a dû être annulé, nous ferons en sorte cette année qu'il soit inoubliable, nous en avons tous bien besoin !

+ d'infos : www.mairie-ileauxmoines.fr

EN MER, ON NE LÂCHE RIEN !

DURÉE DE
BIODÉGRADABILITÉ
DES DÉCHETS EN MER

La durée estimée de dégradation des déchets peut varier en fonction des conditions du milieu. Hors d'atteinte des rayons du soleil, dans les zones profondes, les déchets sont dégradés très lentement.

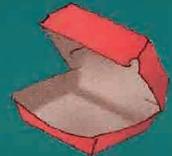
2-4 SEMAINES Papier de toilette



6 SEMAINES Journaux



1-5 MOIS Briques de lait, trognons de pommes, Gants de coton, boîtes en carton



3-14 MOIS Emballages, allumettes, cordes de coton



1-3 ANS Mégots, bonnets de laine



13 ANS Bois peint



50 ANS Conserves, récipients en polystyrène



80 ANS Bouées en polystyrène



200 ANS Aluminium, piles, mercure



400-450 ANS Plastique, couches jetables, compresses, tampons



600 ANS Filets de pêche nylon



INDÉTERMINÉ Verre



© L'Almanach du Marin Breton

NUMÉROS UTILES



URGENCES

Urgences européennes	112
SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17

Centre antipoison
02 99 59 22 22

Hôpital de Vannes
02 97 01 41 41

Gendarmerie Île-aux-Moines
02 97 26 34 82
(juillet & août)

SERVICES

Office de Tourisme
02 97 26 32 45
(1^{er} avril / 30 septembre)

La Poste
36 31
de 9h à 12h - toute l'année
du mardi au samedi

Linky
08 00 05 46 59

Enedis
09 72 67 50 56
Dépannage

ACCÈS / TRANSPORTS

Réseau Kicéo / Créacéo
(www.kiceo.fr)
02 97 01 22 88

Izenah Croisières
02 97 26 31 45

Bureau du Port de plaisance
02 97 26 30 57

Taxi Christophe
06 78 90 61 38

ENSEIGNEMENT LOISIRS JEUNESSE BIBLIOTHÈQUE

Maison des assistantes maternelles
02 97 41 49 74

École Saint-Joseph
02 97 26 34 56

Centre de Loisirs Ticket Sports
07 70 00 50 90

Camping
02 97 26 30 68

Bibliothèque

02 97 26 32 61
Lundi de 18h à 19h - mercredi de
16h à 18h - vendredi de 10h à 12h
+ du 1^{er} juillet au 31 août : lundi de
10h à 12h et samedi de 11h à 12h

CULTE

Presbytère d'Arradon
02 97 44 03 72
Messe samedi ou dimanche
selon affichage

SOCIAL / SANTÉ

ADMR
(aide à domicile)
02 97 57 10 42

C.C.A.S. / EHPAD
Résidence Léon Vinet
02 97 26 37 26

Infirmiers
Régis Talhouarne
06 84 44 52 36
Soazig Berthevas
06 74 93 41 50

Kinésithérapeutes
Sébastien Martinez
06 62 76 47 20
Sur rendez-vous du mardi
au vendredi

Médecin
Dr Christine Hochard
02 97 67 91 55
Sans rendez-vous le matin
de 10h à 12h
Sur rendez-vous l'après-midi
sauf mercredi et samedi

Orthophoniste
Mathilde Chen
06 18 65 42 35

Ostéopathe
Alexa Châtelet-Vannier
06 51 67 72 56

Sage-femme
Anne Bozzetto
06 45 79 17 29

Pharmacie
Dr Gilbert Baron
02 97 26 31 49
9h à 12h30 sauf le dimanche, 15h à
19h30 sauf le samedi et le dimanche.
Pendant les vacances scolaires : ouvert
samedi après-midi et dimanche matin

MAIRIE

Rue de la Mairie
56780 Île-aux-Moines
02 97 26 32 61
www.mairie-ileauxmoines.fr
mairie@mairie-ileauxmoines.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Toute l'année du lundi au vendredi
et un samedi sur deux (semaines impaires)
le matin de 9 h à 12 h

HORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

du 1^{er} juillet au 31 août
tous les samedis de 9 h à 12 h

DÉCHETS - TRI

Encombrants
(Kerscot - Rue du Dolmen)
Lundi de 14 h à 17 h
Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi de 9 h à 12 h
Déchets verts (exclusivement)
(ancienne décharge de Penhap)
Mêmes horaires
Pour le transport, possibilité de s'adresser
aux entreprises de l'Île-aux-Moines

La commune rappelle :
qu'il est impératif de vider les sacs de
déchets verts à Penhap, et de mettre les sacs
vides dans le conteneur prévu ;
qu'il est interdit de déposer des déchets,
même végétaux, sur le rivage ou sur les
chemins ;
qu'il est d'usage d'entretenir le long de
sa propriété lorsqu'elle borde une voie
communale.

Comité de Rédaction :
Philippe Le Bérigot, Alizée Burban, Brigitte
Lorailière-Gueden, Daniel Gilles, Jean-Luc
Poussier, Mireille Dathanat, Laure Pédezert,
Maryse Cohen, Nono, Odile Thiérart,
Françoise Chabert-Gain, Jean-Jacques Simon

Mise en page :
Alain Louarn, graphiste
Dessins offerts par Nono
Et merci à tous les photographes !

Impression :
IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n°2024

1 € au profit d'une association humanitaire



SOMMAIRE

EHPAD

Bienvenue à Nadège Boixel,
nouvelle directrice !
Atelier de jardinage, thés dansants,
cueillette des pommes puis cuisine,
accueil des enfants de l'école...
une belle dynamique à l'Ehpad...



P. 8

Bourrus

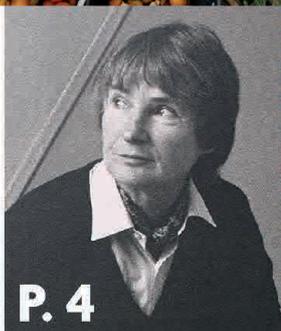
Cette année, près de 7 tonnes
de pommes récoltées
dans le verger de Penhap :
résultat des centaines de litres
de jus de pommes à déguster !
Et bientôt de nouvelles
plantations.



P. 15

Geneviève Asse

Grande dame de l'art contemporain
s'est éteinte le 11 août 2021.
Depuis 1987, en recherche
de la lumière sur l'Île.
« ... dès 13 ans, j'ai su que
je serai peintre... »
« la peinture est mystère... »
« avec le bleu, je ne gagne pas un ciel,
mais... »
G.A.



P. 4



P. 23

Recettes d'Eugène Rigudel

« Prendre des belles
huîtres sauvages
aussi large que la main,
une couche d'huîtres,
une couche de pommes de
terre, c'est extra ! ». E. R.



P. 7

Centre de loisirs

Des équipes hyper motivées
pour les enfants de l'île
et d'ailleurs :
stages de foot, cirque, voile...
ateliers scientifiques,
escrime, natation, roller, magie,
tennis, rallye photo...
et plus, plus, plus !
Bravo !



P. 24

9^e édition des Insulaires

23, 24, 25 septembre 2022,
organisée cette année par l'Île-aux-Moines.
Nous aurons besoin de vous tous
pour les hébergements et le bénévolat.

ÉDITO	P. 3	ET AILLEURS...	P. 26
GRAND ANGLE	P. 4	RUBRIQUE DES LECTEURS	P. 27
VIE DE LA COMMUNE	P. 7	CONSEILS MUNICIPAUX	P. 30
VIE DES ASSOCIATIONS	P. 14	AGENDA	P. 36
PATRIMOINE	P. 22	INFOS PRATIQUES	P. 38
VIE DE L'ÎLE	P. 24	NUMÉROS UTILES	P. 39